



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)

CONfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 11 JUILLET 2020

L'An Deux Mil Vingt et le samedi 11 juillet, à 9 heures 30, les membres de la Ligue de Football de la Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'amphithéâtre Amélie PLONGEUR au Lycée de Bellevue 97200 Fort-de-France sur convocation en date du 07 juillet 2020 qui leur a été adressée par le Secrétaire Général, Jean-Claude VARRU.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel des délégués
2. Vérification du quorum
3. Mot d'accueil du Président de la Ligue de Football de Martinique
4. Présentation du rapport moral du Président et du rapport d'activités de la saison 2018/2019
5. Projet de modification du règlement sportif « Réforme de la compétition de régionale 3 senior hommes pratique à 11 »
6. Projet de modification du règlement futsal
7. Présentation du bilan financier de l'exercice 2018/2019 :
 - a. Présentation du rapport de gestion
 - b. Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe, de l'exercice clos le 30 juin 2019 (du 01/07/2018 au 30/06/2019)
 - c. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
8. Questions diverses

La séance est ouverte à 9 heures 30 par Monsieur Jean-Claude VARRU, Secrétaire Général de la Ligue de Football de Martinique.

Monsieur Jean-Claude VARRU (Secrétaire Général)

Bonjour à tous et à toutes. Avant de démarrer nos travaux, je vais procéder à l'appel des clubs pour vérification du quorum.

1. Appel des délégués

	clubs	voix
Quorum Statutaire	29	132
Quorum Assemblée	51	285

ASSOCIATIONS	Présent ou	nombre licenciés	de nombre de voix	quorum	Nbre de	Observations
--------------	---------------	---------------------	----------------------	--------	------------	--------------

		Absents			Voix	
1	A. S. MÓN PITO	Absents	129	5	0	5
2	A.C. VERT PRE	Présent	142	5	5	5
3	A.S. MORNE DES ESSES	Présent	175	6	6	6
4	A.S.C. HIRONDELLE	Présent	79	3	3	3
5	A.S.ÉTOILE DE BASSE POINTE	Absents	87	3	0	3
7	AIGLON LE LAMENTIN	Présent	416	14	14	14
8	ANSES ARLETS FOOTBALL CLUB	Présent	113	4	4	4
6	ASPTT MARTINIQUE	Présent	95	4	4	4
9	ASSAUT ST PIERRE	Présent	176	6	6	6
10	C. COLONIAL	Présent	265	9	9	9
11	C. FRANCISCAIN	Absents	328	11	0	11
12	C. S. C. DU CARBET	Présent	90	4	4	4
13	C.O. DILLON STE THERESE	Présent	140	5	5	5
14	C.O. TRENELLE	Présent	142	5	5	5
15	C.S. BELIMOIS	Absents	52	2	0	2
16	C.S. CASE PILOTE	Présent	185	7	7	7
17	C.S. VAUCLINOIS	Absents	120	5	0	5
18	CLUB PELEEN	Absents	137	5	0	5
19	ECLAIR RIVIERE SALEE	Absents	192	7	0	7
20	EFFORT LE MORNE VERT	Absents	41	2	0	2
21	EMULATION	Absents	394	14	0	14
22	ESPOIR STE LUCE	Absents	151	6	0	6
23	ESSOR PRECHOTIN	Absents	157	6	0	6
24	ETENDARD BELLEFONTAINE	Absents	136	5	0	5
25	ETINCELLE	Présent	86	3	3	3
26	EVEIL LES TROIS ILETS	Présent	174	6	6	6
27	EXCELSIOR	Présent	238	8	8	8
28	F.C. SCHOELCHER	Absents	50	2	0	2
29	FOY.EDUC.POP. MONESIE	Présent	62	3	3	3
30	GAULOISE	Présent	207	7	7	7
31	GOLDEN LION F.C	Présent	271	10	10	10
32	GOLDEN STAR	Présent	332	12	12	12
33	GOOD LUCK	Présent	212	8	8	8
34	GRI-GRI PILOTIN F.C.	Absents	42	2	0	2
35	J. S. EUCALYPTUS	Présent	226	8	8	8

36	J.S. LE MARIGOT	Présent	70	3	3	3
37	L'INTREPIDE CLUB	Présent	87	3	3	3
38	NEW CLUB	Présent	187	7	7	7
39	NEW STAR	Présent	274	10	10	10
41	OCEANIC CLUB LE LORRAIN	Absents	0	1	0	1
40	OLYMPIQUE LE MARIN	Présent	130	5	5	5
43	R.C. LORRAIN	Présent	170	6	6	6
44	R.C. RIVIERE PILOTE	Présent	291	10	10	10
45	R.C. ST JOSEPH	Présent	216	8	8	8
42	REAL TARTANE	Présent	118	4	4	4
46	RENAISSANCE F.C.	Présent	50	2	2	2
47	REVEIL SPORTIF	Présent	186	7	7	7
48	S.C.A. EUDORCAIT FOURNIOLS	Présent	56	2	2	2
49	SAMARITAINE	Présent	319	11	11	11
50	SANTANA C. STE ANNE	Présent	112	4	4	4
51	SILVER STAR	Présent	106	4	4	4
52	SPORTING C. LAMENTINOIS	Présent	178	6	6	6
53	STADE SPIRITAIN	Présent	256	9	9	9
56	U.S. DIAMANTINOISE	Présent	186	7	7	7
57	U.S. MARINOISE	Absents	151	6	0	6
58	U.S. RIVERAINE GD RIVIERE	Présent	77	3	3	3
59	U.S. ROBERT	Présent	257	9	9	9
54	UNION DES JEUNES DE MONNEROT	Présent	178	6	6	6
55	UNION DES JEUNES DE REDOUTE	Présent	208	7	7	7
TOTAL			9705		270	352

	ASSOCIATIONS	Présent ou Absent	nombre licenciés	de nombre de voix	quorum	Nbre de Voix	Observations
60	AVENIR F.C.	Absent	32	2	0	2	
61	TOUT SEZON	Présent	23	1	1	1	
62	U. S. LORRINOISE	Présent	23	1	1	1	
			78		2	4	

ASSOCIATIONS	Présent	nombre licenciés	de nombre de voix	quorum	Nbre
--------------	---------	---------------------	----------------------	--------	------

		ou Absent			de Voix	Observations
63	ANIM'SPORT	Présent	34	2	2	2
64	AFFP		34	2	0	2
65	AM.PERS.PENITENCIAIRE MARTINIQUE		27	2	0	2
66	AMICALE CLUB 233		34	2	0	2
67	AS DIAMANTINOISE		20	1	0	1
68	AS GALLOCHAT		11	2	0	2
69	ASC CARREFOUR		0	2	0	2
70	ASSOCIATION BA NOU FLAMBO-A		38	2	0	2
71	ASSOCIATION LEZARDE TEAM		13	1	0	1
74	CASABLANCA F.C.	Présent	40	2	2	2
75	CLINIQUE SAINT PAUL		20	1	0	1
76	COTRAM BTP		23	1	0	1
73	D.H.L.		18	1	0	1
77	EVEIL DE CARABIN	Présent	32	2	2	2
78	FC AÉROP. MARTINIQUE A.CÉSAIRE		18	1	0	1
79	FOUTEUX D'ALBIOMA		19	1	0	1
80	FUTSAL ACADEMIE MARTINIQUE	Présent	80	3	3	3
81	GENERATION IMPACT FOOTCLUB		33	2	0	2
84	KARIBBEAN OSMOSE		21	1	0	1
72	MELTING POTES		26	1	0	1
82	MJC.FLOREAL-GLADIATORS	Présent	33	2	2	2
83	REDS FUTSAL CLUB		7	1	0	1
85	RELÈVE LAMENTINOISE		42	2	0	2
86	SPORTING FUTSAL CLUB		11	1	0	1
87	T-FOOT-OU-KOI	Présent	30	2	2	2
			TOTAL		13	40
			664			

TOTAL LICENCES PAR CLUB	10447
--------------------------------	-------

TOTAL	1			
	51			
Présents	52	285	396	72%

2. Vérification du quorum

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci à Mesdames et Messieurs les Présidents d'avoir répondu à cette invitation. Avant de passer à l'ordre du jour, Je rappelle que pour que nos décisions puissent être valables, l'article 12.5.3 de nos statuts précise qu'il faille qu'un tiers au moins des clubs soit représenté, soit présent physiquement et que ce tiers des membres représente un tiers des voix. On va réafficher le résultat. Le tiers des clubs c'est 29 puisque nous sommes 87 clubs. Le tiers des voix c'est 132 puisque le total des voix des 87 clubs c'est 396. A l'issue de l'appel qui vient d'être fait, nous avons 52 clubs présents qui représentent 285 voix.

L'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

Quelques précisions juridiques s'imposent puisque, comme vous le savez, cette Assemblée générale avait été initialement convoquée le 25 mars 2020. Elle a été reportée en raison de la pandémie et du confinement. Elle a été à nouveau convoquée pour le mercredi 17 juin 2020 en visioconférence. Visioconférence qui a été, malheureusement, écourtée pour des raisons techniques. Lors de cette AG, l'ensemble de l'assemblée avait pris la décision de l'annuler.

Qu'en est-il de l'Assemblée de ce jour ? Il s'agit bien d'une nouvelle Assemblée générale qui a été convoquée dans les délais réglementaires avec un ordre du jour qui aurait pu être modifié par rapport à l'AG du 17 juin 2020. Nous ne l'avons pas fait. Voilà la première précision juridique qu'il convient d'apporter. Il s'agit d'une nouvelle Assemblée générale.

La deuxième précision juridique qu'il convient de vous apporter, c'est que les points qui ont été adoptés lors de cette AGO du 17 juin 2020 sont validés puisque cette AGO fera l'objet d'un procès-verbal qui va décrire tout ce qui s'est passé. Les deux points relatifs à l'approbation de l'AGO et de l'AGE de mars 2019 ont été adoptés lors de cette dernière AG et ne figurent donc pas dans le nouvel ordre du jour.

L'ordre du jour, est le même que lors de l'AGO du 17 juin 2020, à l'exception des deux PV déjà adoptés.

Je passera parole au Président Samuel PEREAU pour son propos introductif.

3. Mot d'accueil du Président de la Ligue de Football de Martinique

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Merci Jean-Claude (VARRU). Je salue sportivement et même fraternellement puisque c'est la grande famille du sport et du football, toutes les Présidentes et tous les Présidents de clubs et les délégués représentant les clubs.

Un petit mot d'emblée, pour remercier Monsieur le Proviseur du Lycée de Bellevue, Raymond ALGER qui, je l'espère, va passer nous saluer tout à l'heure. Il s'est réveillé très tôt pour permettre que la mise à disposition de cette installation soit la meilleure possible et donc remercier, à travers lui, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) qui nous permet de nous réunir ici.

C'est vrai que cette Assemblée a eu du mal à se réunir. Il faut rappeler que nous allons travailler et essayer de voter des comptes de la saison 2018-2019. Nous avons un gros retard parce que, et c'est dit dans les différents documents, nous avons eu quelques difficultés liées à la santé d'une de nos collaboratrices et d'ailleurs, je profite tout de suite pour excuser Madame Jocelyne RHINAN qui est la Chef Comptable de la Ligue de Football et qui, certains le savent, est un peu souffrante depuis quelques mois. Après 15 ans, c'est la première fois qu'elle rate une Assemblée générale de la Ligue de Football. On a une pensée pour elle.

Je salue respectueusement et sportivement, Monsieur le Président du Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS) de la Martinique, Monsieur Clément MARIE qui nous fait l'honneur de participer à nos travaux. On aura peut-être d'autres officiels qui seront là tout à l'heure.

Pour vous dire qu'après le COVID, nous avons eu ces incidents techniques qui nous ont empêché de terminer notre dernière AG en visioconférence. J'étais très gêné du fait que l'on n'ait pas pu travailler dans de bonnes conditions. On est dépendant des aléas de la technique et on demande une fois de plus aux délégués et aux représentants de clubs de nous excuser pour ces différents aléas.

Je salue les membres du Comité présents, nos comptables qui sont présents et qui apportent un concours très important. On va parler de finances et ils sont là pour l'orthodoxie des choses et pour la validation juridique de tout ce qui concerne les actions financières de notre institution.

Je n'ai oublié personne. On est désolé que le futsal soit tout en haut. Ils voient mieux l'écran. A tout à l'heure.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Nous avons le plaisir d'accueillir le Président du CTOSMA, Clément MARIE. Je vous invite, Monsieur le Président, à venir vous adresser à l'assemblée.

Monsieur Clément MARIE (*Président du CTOSMA*)

Bonjour à tous, bonjour à toutes.

Vous ne savez pas le plaisir que j'ai aujourd'hui d'être présent parmi vous, quand j'ai reçu l'invitation du Secrétaire Général et ensuite du Président qui me l'a envoyée par WhatsApp. C'est un moyen de communication qui est très efficace. Voir une salle aussi remplie avec le quorum, je dirais, pratiquement plus que parfait puisque c'est ce que désire tout président de ligue, je crois que c'est une bonne chose. Cela veut dire que le monde du football vit et il vit bien.

Je ne serai pas long parce que je crois qu'il y a quand même du travail. Je veux sensibiliser sur des points importants qui aujourd'hui nous rassemblent avec le Président de la Ligue de Football et son comité.

Je prends un exemple : en 1947, pour notre territoire, nous avons 5 000 licenciés. En 2000, 47 000 licenciés. En 2010, 60 000 licenciés. En 2020, 55 350 licenciés. Vous avez compris qu'il y a un déclin. Nous perdons des licenciés. C'est le premier point sur lequel je voulais vous sensibiliser puisque vous faites partie de la famille des sports.

Notre territoire, la Martinique, depuis les années 2010, en nombre d'associations créées dépasse les 555 associations créées. En 2018 et 2019, 545 associations créées, contrairement à la moyenne nationale qui est de 450 par année. Ce ne sont pas des années civiles, mais à cheval sur les deux années.

La Ligue de football, est naturellement la première ligue en ce qui concerne le nombre de licenciés, vient après l'UFOLEP et ensuite l'USEP.

Le constat que je fais aujourd'hui, c'est que le sport représente le troisième objet de création d'associations en Martinique. La diversité des activités proposées à la population : culture, sport, loisirs, santé, bien-être, arts et enseignements. L'offre sportive ne répond plus à la demande de la population. C'est une explication sur le nombre de licenciés. Je tire ces propos du rapport moral que je vais présenter lors de l'Assemblée générale du CTOS vendredi prochain. Vous en avez déjà, en quelque sorte, la primeur.

L'attractivité du secteur numérique et digital détourne l'intérêt des jeunes. Manque d'homogénéité des politiques sportives entre les licenciés. Manque de visibilité du mouvement sportif local sur nos réseaux télé et presse. Malgré un nombre élevé de bénévoles, le bénévolat est en déclin car le milieu du sport se digitalise et crée un fossé intergénérationnel.

Des pistes de réflexion que je veux envisager c'est la mutualisation des équipements sportifs. Le Président PEREAU n'a de cesse de l'avoir répété. Territorialisation de la politique sportive. Dynamiser l'offre et l'activité des clubs et valoriser les acteurs salariés et bénévoles. Je vais m'arrêter là sinon je vais vous lire le rapport moral.

Tout cela pour vous dire qu'aujourd'hui, le CTOS dont j'ai la charge souhaite prendre la pleine mesure de la fonction qui lui incombe avec les membres qui m'entourent qui sont des membres volontaires, qui ont compris le message que je souhaite faire passer pour la reprise en main du sport martiniquais.

Les politiques sont là pour pouvoir faire en sorte qu'ils donnent la direction qu'ils souhaitent mettre entre eux, dans leurs réunions, dans leurs assemblées, dans leurs plénières, de la politique sportive, mais il faut que ce soit nous, les acteurs sportifs, y compris la Ligue de football. C'est pour cela qu'aujourd'hui j'ai présenté ce que je viens de vous dire afin que nous soyons forts et que nous reprenions la main sur notre territoire de la Martinique pour gérer le sport martiniquais. Voilà ce que je voulais vous dire. Je vous remercie de m'avoir écouté.

(Applaudissements)

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Juste deux secondes, Président Clément MARIE, pour te remercier une fois de plus et nous allons t'offrir, peut-être que tu l'as déjà – si tu l'as déjà, tu le donneras à quelqu'un de ta famille – le livre autobiographie de Wendy RENARD qui est une figure du sport martiniquais, du football martiniquais et maintenant du football national, international et plus largement, une figure de la Martinique. On voit qu'aujourd'hui sa photo fleurie sur des supports publicitaires. C'est bien qu'un athlète, qu'une joueuse puisse être à ce niveau.

Profiter pour dire aux amis, Présidents et Présidentes de clubs, que nous avons voulu faire ce geste. Vous avez reçu ce petit présent. Là aussi, je pense que cela participe de la reconnaissance du sport, du football vis-à-vis de cette athlète exceptionnelle qui aujourd'hui est peut-être l'une des dix ou peut-être même des cinq meilleures joueuses de foot au monde et qui a le palmarès le plus important du football peut-être, national français.

Monsieur Clément MARIE *(Président du CTOSMA)*

Si je peux me permettre, Président. Ce livre je le prends volontiers. Je te remercie de cette attention. Je vais l'offrir à quelqu'un que j'aime beaucoup et qui me fait plaisir en tant que bénévole du monde associatif, il s'agit de mon fils, Grégory MARIE qui est Président de Casablanca. Grégory, c'est toi qui va avoir ce livre et il va rester à la maison et bravo pour ton engagement bénévole.

(Applaudissements)

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci Président. Nous poursuivons l'ordre du jour de notre Assemblée générale et nous passons tout de suite à la présentation du rapport moral du Président, Samuel PERREAU.

4. Présentation du rapport moral du Président et du rapport d'activités de la saison 2018/2019

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

C'est un deuxième exercice après celui, non pas raté mais interrompu la dernière fois. On a préparé quelques éléments sur un diaporama. On va passer assez vite. Vous avez reçu le document.

Je considère un rapport moral comme une espèce de confrontation entre ce qu'une instance dirigeante associative a promis de faire et ce qu'elle réalise effectivement. Il y a un projet, il y a des choses qui ont été imaginées, on essaie de les réaliser. Ce n'est pas toujours évident. On sait que c'est une conjoncture difficile. C'est plus un échange et en termes de moralité, dire « vous nous avez élus pour faire

un certain nombre de choses, en votre nom, voici ce que l'on rend chaque année au moment des Assemblées générales ordinaires ».

Un élément important : l'apurement du passif. Je rappelle que cette dette sociale et fiscale, il y a une dizaine d'années, s'élevait à plus d'un million d'euros, c'était précisément 1 250 000 € constitué essentiellement d'une dette aux organismes sociaux.

Cette saison, je rappelle nous sommes là pour parler de l'exercice 2018-2019 donc au 30 juin 2019, on était à la neuvième annuité d'apurement de cette dette.

Malgré les difficultés pendant cet exercice, on continue à développer nos pratiques avec quelque chose qu'il faut souligner. Le Président Clément MARIE a souligné tout à l'heure, les difficultés liées à la conjoncture martiniquaise : une démographie qui baisse qui pose problème, un vieillissement de la population, des jeunes qui partent qui ne reviennent pas. Sur cette saison 2018-2019, je crois que c'est presque miraculeux puisque le foot a réussi à maintenir mais même plus, à progresser légèrement puisque sur le diagramme que vous voyez, nous apparaissions au deuxième rang des meilleurs taux de croissance des effectifs sur le plan national.

Il y a des explications ou des tentatives d'explication. Je crois qu'il faut saluer justement l'implication des clubs de futsal puisqu'on a depuis trois à quatre ans, une explosion de cette pratique avec de jeunes dirigeants qui font de gros efforts. Ce n'est pas simple parce que c'est une autre population avec d'autres attentes, d'autres pratiques mais il faut le souligner. Cette saison 2018-2019 qui a marqué la deuxième année de pratique véritablement du futsal avec 415 licenciés dont 224 nouvelles licences, avec un certain nombre d'actions qui ont été menées en termes de formation d'arbitres, d'éducateurs. Il y a même une élite qui a vu le jour et qui a eu une pratique intéressante avec des résultats.

C'est à souligner mais c'est à souligner aussi les difficultés que l'on rencontre. D'ailleurs, peut-être que l'on peut même appeler solennellement, s'il y a des bénévoles qui sont intéressés pour rejoindre l'organisation et la pratique futsal au sein de la commission, peut-être même s'il y a des gens qui sont intéressés pour avoir des actions véritablement d'encadrement, ils seront les bienvenues parce que cela nous manque. On est parfois un peu en difficulté dans la coordination de cette affaire.

L'aide directe aux clubs. Cela avait été promis pendant cette saison 2018-2019, mais cela a continué après. On a eu ce fameux dispositif d'aide à l'arbitrage. On a eu la dotation en matériels grâce à une subvention exceptionnelle de la CONCACAF CFU. L'aide à l'arbitrage, cela a été un peu l'usine à gaz, je crois qu'il faut le reconnaître. On a essayé de mettre en place quelque chose. L'idée était de pouvoir avancer des sommes pour permettre aux clubs de disposer d'une trésorerie directe pour permettre le défraiement des arbitres parce que l'on sait – il y a des arbitres dans la salle – que les arbitres sont très regardants s'agissant des indemnités et même très regardants s'agissant du paiement direct de l'indemnité à la fin du match, même en liquide. On va en reparler tout à l'heure.

On a essayé de mettre en place quelque chose. On l'a fait en liaison avec les présidents qui participent à notre fameuse « task force » puisque les grandes orientations que nous prenons, c'est souvent de manière participative. Il y aura peut-être des questions sur cela. Il y a un nouveau dispositif qui est prévu notamment dans le dispositif d'aide aux clubs suite au COVID. On va en reparler tout à l'heure.

Les conditions de travail de nos collaborateurs qui se sont serrés la ceinture pendant de nombreuses années en étant à 30 heures, après à 33 heures et en fin de cette saison 2018-2019, on a pu permettre qu'ils retrouvent un niveau de rémunération pour ces pères et mères de famille qui sont les chevilles ouvrières du fonctionnement de notre institution.

Je crois que c'est un petit peu tout. La formation des dirigeants, la formation des arbitres au national et à l'international, la participation de nos élites aux compétitions CONCACAF.

Juste un petit mot, mais on va peut-être y revenir aussi sur la question de la formation des dirigeants. On peut regretter quand même qu'il y ait depuis deux ou trois ans, un certain nombre de formations dans

toutes les matières (gestion administrative, juridique, financière, projet associatif). Cela était piloté par Jean-Pierre LOUIS et d'autres camarades. Il y a eu des dirigeants qui sont venus, mais en nombre insuffisant et pourtant on avait pris soin de positionner ces formations non seulement le week-end (notamment le samedi matin) mais également de les faire décentralisées. Peut-être qu'ensemble il faut que l'on puisse s'améliorer sur le sujet.

Je veux simplement rajouter sur le plan moral, que l'actuel Conseil de Ligue et moi-même qui ai l'honneur de présider cette institution, nous avons des préoccupations permanentes : la question de la transparence est au cœur même de notre action. Il n'y a rien de caché. Tout peut être vu, être su, être lu. La question de l'intégrité également à titre personnel, j'en fais une priorité, pour qu'aucune institution que ce soit les institutions qui sont les bailleurs de fonds, que ce soit la Chambre régionale des comptes qui est déjà venue sur la Ligue de Football, que ce soit n'importe quel acteur du football, que l'on puisse essayer – ce n'est pas toujours évident, nul n'est parfait – d'être des orthodoxies, dans des postures d'intégrité.

Cela nous concerne nous, les dirigeants : le Président de la Ligue, les membres du Conseil de Ligue pour avoir un comportement, si possible, irréprochable. Le Président de la Ligue doit laisser la carte de crédit dans le coffre de la Ligue. C'est un petit exemple comme cela pour commencer par moi. C'est le cas. La carte de crédit de la Ligue est toujours dans le coffre de la Ligue. Elle ne sort que lorsqu'on en a besoin et si on doit partir dans un déplacement où il peut y avoir une dépense importante à faire.

Les dirigeants, les arbitres doivent être aussi dans la question de l'intégrité. On a parlé de l'argent liquide tout à l'heure. Il faudra peut-être que l'on évolue sur la question. Les éducateurs doivent être aussi dans des démarches d'intégrité pour que l'on ne vienne pas me dire que tel ou tel éducateur est parti avec tel joueur, lui a promis telle ou telle chose, la Sélection, etc. C'est le message que l'on fait passer. Je n'accuse personne. Je ne pointe du doigt personne. Je commence par me pointer du doigt moi-même pour que face à vous et en toute moralité, nous essayons tous ensemble, tous les acteurs d'être irréprochables. Les présidentes et présidents de clubs aussi. Pour que l'on n'ait pas à venir dire telle ou telle chose. Il y a eu telle ou telle tractation. Il y a eu des modifications de procès-verbaux d'assemblée générale. Cela s'est passé aussi. Puis, tous les autres acteurs.

On a l'intention de commencer un travail avec les parents qui sont déjà aux côtés des clubs pour un soutien. Le parent doit être aussi dans une correction le dimanche matin autour des stades, avec son fils ou sa fille. C'est un message que je voulais faire passer. Ce n'est pas un message de moralisation pour qui que ce soit. Je le prends d'abord pour moi, pour les camarades qui sont ici et pour qu'ensemble, on puisse aller jusqu'au bout finalement de cette mandature qui va s'achever d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine.

Merci à toutes et à tous. Bon travail. On espère que ce sera productif et fructueux. Je crois qu'il faut voter le rapport moral et rapport d'activités en même temps.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Oui, on va présenter le rapport d'activités et après on vote.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

On aura à remettre deux trophées : le Trophée de Champion des équipes féminines de régionale 1 martiniquaises. Il n'y a qu'une régionale finalement. Et corriger une erreur, c'est-à-dire la remise du Trophée de Champion des U17 de l'A.S.P.T.T.

Mais le rapport d'activités d'abord.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. On va passer à la présentation du rapport d'activités de la saison 2018-2019 qui vous a été transmis qui comporte une cinquantaine de pages. Je n'ai pas la prétention ni de vous le relire, ni

de vous le présenter. J'espère que vous l'avez déjà lu. Nous allons simplement faire un petit focus sur quatre points qui me semblent importants.

Le Président du CTOS en a parlé, aujourd'hui au 30 juin 2019, la Ligue de Football comptait 10 956 licenciés. C'est un taux de croissance de +14,72% par rapport à l'année 2012. En 2012, nous avions 9 550 licenciés. Depuis 2012, l'effectif est en constante croissance, il n'a jamais chuté. C'est un point à retenir. C'est un point à noter par rapport à la baisse de démographie, par rapport à l'analyse de notre société d'aujourd'hui. On y échappe heureusement. Tant mieux pour l'instant. Cela se poursuit sur la saison 2019-2020.

Autre élément important, la formation. Le Président en a déjà parlé. Lors de cette saison, il y a eu 108 arbitres formés que ce soit en catégorie « Jeunes arbitres de ligue » ou « R3 ». C'est un élément à souligner.

On a eu la mise en place du Plan fédéral de formation des dirigeants piloté par Jean-Pierre LOUIS avec plusieurs sessions organisées sur l'ensemble du territoire en décentralisé. Malheureusement, on peut le dire, on n'a que 21 clubs qui ont répondu sur la saison 2018-2019 aux sessions de formation avec un total de 70 dirigeants formés. C'est très peu par rapport aux 1 600 dirigeants que comptait la Ligue. Il faut souligner que dans les 69 dirigeants, il y a des clubs qui ont présenté plusieurs candidats. On a un gros effort encore à faire à ce sujet.

Concernant la formation des cadres techniques, c'est une trentaine de cadres techniques formés sur cette saison.

Un petit point sur l'arbitrage pour dire que durant cette saison, le travail initié par la commission a porté ses fruits puisqu'on a eu de nombreuses reconnaissances de nos arbitres sur le plan international. Je veux parler de la participation de nos jeunes arbitres L1 aux compétitions CONCACAF, aux compétitions caribéennes CFU. A souligner également en matière de formation, la réussite de Nicolas WASSOUF en qualité d'arbitre fédéral. Cela fait longtemps que nous n'avions pas un arbitre fédéral. Un gros travail initié par la commission régionale de l'arbitrage, pour élever le niveau de nos arbitres.

Un dernier point, le Président en a déjà parlé. C'est le développement des pratiques avec le futsal, avec le foot avenir initiés par les clubs - il faut le souligner – et accompagnés désormais par la Ligue de Football de Martinique. Voilà un gros travail concernant le développement des pratiques.

Voilà en quatre thématiques brossé un petit peu le rapport qui comprend beaucoup de données. On a essayé d'être très factuel et très précis de façon à vous donner des indicateurs sur le travail fait par le Conseil de Ligue durant cette saison.

J'en ai terminé sur la présentation du rapport d'activités. On va soumettre à votre approbation le rapport moral et le rapport d'activités de la saison 2018-2019.

Y a-t-il des délégués qui sont contre les rapports qui ont été présentés ? Zéro (0)

Y a-t-il des délégués qui s'abstiennent ? Zéro (0)

➤ **Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité des membres présents**

Merci Mesdames et Messieurs.

Nous passons au point suivant de l'ordre du jour... Oui, pardon. Excuse-moi, Président. On avait dit que l'on faisait un petit break pour remettre les trophées.

Monsieur Samuel PEREAU (Président)

J'espère qu'il y a un représentant du Racing Club de Rivière-Pilote. Non.
Un représentant de l'A.S. P.T.T ? Très bien.

Pour le Racing Club de Rivière-Pilote, c'est l'équipe qui a été déclarée Championne de la compétition féminine du seul niveau qui existe en Martinique puisque le 13 mars, lorsque les compétitions, par décision de la Fédération, ont été arrêtées, c'est l'équipe qui était en tête du championnat féminin sénior. Le Racing Club de Rivière-Pilote est déclaré « Championne de la Martinique saison 2019-2020 » et c'est ce trophée qui leur sera attribué. Je rappelle que rattaché à ce trophée, il y a la dotation de la Collectivité Territoriale de Martinique. Un petit chèque non négligeable.

Je laisse la parole à Georges pour l'A.S. P.T.T.

Monsieur Georges DUQUESNAY (*1^{er} vice-Président*)

Président, juste pour faire une petite rectification. Il ne s'agit pas d'une erreur. En fait, l'A.S. P.T.T. n'avait pas pu être présent à la remise officielle de ce trophée à la saison dernière puisqu'ils étaient dans un projet de déplacement avec ces jeunes. Ce n'est pas une absence volontaire, c'est parce que cette association avait des programmes de développement, des programmes de travail avec ces jeunes et des déplacements. Ils s'étaient excusés pour leur absence à cette remise.

Après, il y a eu quelques rendez-vous manqués pendant l'année en cours. C'est peut-être un peu plus solennel que de remettre ce trophée en présence au moins des représentants de clubs car c'est important de le faire avec ses pairs et avec le monde du football. C'est ce qui se fait en général en fin de saison avec les jeunes, avec l'équipe qui est représentée, avec les cadres techniques, avec l'ensemble des autres équipes qui sont récompensées en bout de course pour un championnat.

Ce n'est pas possible cette année, mais au moins, devant l'assemblée, l'A.S.P.T.T, pour la saison dernière, « U17 division d'honneur : Champions de la Martinique ».

Le représentant va pouvoir venir quand nous allons faire la remise officielle.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

C'est une récompense qui est symbolique. La question de l'accompagnement des jeunes, des efforts qui sont faits par vous pour le football jeunes, ce n'est jamais très évident. Je crois qu'il faut saluer. Aujourd'hui c'est l'A.S.P.T.T mais il y a tellement d'autres dirigeants qui au quotidien (le mercredi, le samedi, le dimanche) font le travail avec nos jeunes. Le travail des éducateurs.

D'ailleurs je profite pour saluer Monsieur le Conseiller technique régional que je n'ai pas salué tout à l'heure qui est présent, qui représente toute la chose technique du football martiniquais. Est aussi présent, notre Sélectionneur national, Mario BOCALY qui se cache, qui est là. Et d'autres membres de l'équipe technique régionale, Yannick DESMONTILS qui est là également. Il y a Cédric ARTHON que j'ai aperçu. Ils font partie de la Direction technique régionale. C'est ce travail qu'il faut souligner aussi, je pense.

Je profite aussi pour faire un petit clin d'œil à Monsieur MAYOULIKA qui fait un énorme travail de formation avec le football jeunes féminins. On doit le souligner parce qu'il dit lui-même que des fois ce n'est pas assez mis en avant. Il a raison. C'est la seule école de football féminine labellisée en Martinique, aux Antilles Guyane. Il faut reconnaître ce travail qui est fait.

Le football féminin nous pose problème, il faut le dire. La question du renouvellement des effectifs, de la mise en pratique des plus jeunes en matière de football féminin. Il y a l'association Futsal Académie Martinique qui fait un gros travail avec Monsieur ARMEDE. Il faut le reconnaître. On n'est pas toujours d'accord sur tout mais il y a des gens comme cela qui font avancer le schmilblick. Monsieur MONTABOR de Tout saison, là aussi club spécifiquement féminin qui, dans le grand nord caraïbe, fait un travail qu'il faut reconnaître. Merci à tous.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. On continue avec l'ordre du jour. C'est le projet de modification du règlement sportif et particulièrement un projet de réforme de la compétition de régionale 3 sénior hommes pratique à 11. Je vais passer la parole au premier vice-Président, Georges DUQUESNAY qui va vous présenter un petit peu la philosophie de ce projet de modification.

5. Projet de modification du règlement sportif « Réforme de la compétition de régionale 3 sénior hommes pratique à 11 »

Monsieur Georges DUQUESNAY (*1^{er} vice-Président*) expose à l'assemblée,

D'abord, il s'agit d'un projet qui devait être soumis aux clubs en mars qui précède la situation du COVID, qui n'est pas en lien avec la situation transitoire que vous allez connaître cette année.

Ce projet est tout simplement né du retour des présidents de clubs, des éducateurs qu'ils soient de régionale 3 s'agissant des équipes 1 mais aussi des équipes qui avaient engagées des équipes réserves.

L'idée qu'avait émis les présidents de clubs, c'était en réalité, après quatre années d'exercice où les équipes réserves et les équipes 1 en régionale 3 étaient dans le même championnat, il avait été souhaité, pour une grande majorité des clubs, de pouvoir scinder ces deux types d'équipes : l'équipe réserve et les équipes 1 et de faire deux championnats distincts.

S'agissant du championnat des équipes réserves, il n'apparaît pas dans ce projet puisqu'il s'agit, chaque année, de constater le nombre d'engagements et à ce moment-là, de proposer avant les compétitions, des formats de compétitions à tous.

Par contre, ce projet est spécifiquement attaché aux équipes 1.

Il vous a été soumis. Vous avez eu tout le loisir de pouvoir l'étudier depuis avant la première assemblée de mars jusqu'à celle qui a dû avorter et celle d'aujourd'hui. Ce que je vous propose, c'est que s'il y a des questions en particulier, d'y répondre éventuellement. Si vous avez des observations que vous souhaiteriez faire sans nécessairement attendre des réponses, vous pouvez évidemment prendre la parole et s'il n'y a pas particulièrement d'observations ou de questions, de soumettre au vote.

Etant entendu que malgré tout, il y a Jean-Claude (VARRU) deux propositions notamment sur le nombre d'accessions proposées aux présidents de clubs. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Georges (DUQUESNAY). Y a-t-il des demandes de parole ?

L'Étincelle. Qui distribue le micro pour l'Étincelle ? Toutes les interventions font l'objet d'un enregistrement. Quand vous intervenez, j'ai omis de le dire en amont, présentez-vous (nom, prénom et nom du club) de telle sorte que nous puissions vous identifier lors de la retranscription du procès-verbal.

Après l'Étincelle, y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ? Non.

L'Étincelle a la parole.

Monsieur Ernest EUPHROSINE (*Étincelle*)

Je me permets de prendre la parole. Je prends l'exemple, admettons, l'Étincelle se trouve en R3 cette année 2020-2021 et joue contre Sainte-Anne à Sainte-Anne. Qui prend en charge les frais de déplacement ? Parce que vous avez parlé tout à l'heure que vous voulez aider les clubs. Est-ce que vous pensez, sans public, que les clubs peuvent payer un tel déplacement ? Voilà la raison de mon intervention.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Autres interventions ? (*Il n'y en a pas*)

C'est une question d'ordre général qui a été longuement débattue avec l'ensemble des présidents de clubs de régionale 3 puisque nous avons organisé, pendant cette période de confinement, plusieurs réunions avec les présidents de clubs que ce soit de régionale 1, de régionale 2. Nous avons tenu une réunion spécifique avec l'ensemble des clubs de régionale 3 pour pouvoir aborder avec eux l'ensemble des problèmes qu'ils rencontraient, échanger, trouver des pistes de solution, valider des solutions définitives. Je crois qu'à l'issue

de cette réunion qui a été très fructueuse, dix mesures très concrètes ont été validées. Elles tenaient compte effectivement, de cette problématique exposée par l'ensemble des présidents qui concernait celle des trajets.

Président, là-dessus, tu souhaites apporter une précision ?
Vas-y.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Volontiers. Ernest (*EUPHROSINE*), je ne sais pas si tu comptes redescendre en R3 (*rites*). Il me semble que l'Étincelle est en R2.

(Intervention hors micro- inaudible)

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Le micro.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Ernest (*EUPHROSINE*) dit qu'on a parlé des efforts qui vont être faits pour toute la famille et en particulier pour les équipes de R3.

Le sujet, on va y revenir tout à l'heure et on va peut-être entrer dans le détail si vous le souhaitez s'agissant des aides que nous avons essayé de mettre en place notamment pour ce qui concerne le sortir du COVID et plus largement ce sont des choses que l'on va essayer de maintenir pour l'accompagnement des clubs. Les clubs de R3, Ernest (*EUPHROSINE*), comme le Secrétaire Général l'a énoncé, on a eu un regard particulier sur les clubs de R3. Il y a eu une réunion. Tu n'es pas en R3, tu n'étais donc pas à la réunion. On a bien discuté, on a fait des propositions très concrètes.

La question désormais de l'absence de groupes géographiques. C'est une conséquence du souhait des clubs de R3 qui ne souhaitaient plus avoir les clubs réserves. Avec raison finalement pour des questions d'orthodoxie, de dérive : l'équipe réserve qui jouait en début de saison n'était pas celle qui jouait en fin de saison et inversement. Notamment pour cette année transitoire, cela a été validé. Du coup, on se retrouve avec moins d'équipes et en particulier du fait de la recomposition de la hiérarchie, on se retrouve avec 12 clubs pour l'instant et 13 peut-être avec l'Océanic qui se réengage.

La question du transport a été prise en compte tout de suite. C'est clair, notamment dans le dispositif d'aides pour la sortie du COVID et on va vous l'expliquer tout à l'heure. Il y aura une prise en charge des transports qui va concerner d'autres clubs que la R3. Mais la R3, par rapport à l'aide aux clubs, est « avantagée » même si finalement ce n'est pas un avantage, c'est un rééquilibrage des choses compte tenu des difficultés que les clubs de R3 peuvent rencontrer dans le football aujourd'hui.

Monsieur Ernest EUPHROSINE (*Étincelle*)

Je réponds parce que vous avez dit que de toutes les façons, vous allez prendre en charge. Ce que vous faites, comme on dit en créole « pawol an bouch pa chaj ». Dire et faire, il y a quand même un intervalle que j'essaie de comprendre.

Là vous venez de dire que vous avez convoqué les clubs de R3. J'étais en R3, je n'ai jamais eu de convocation. Est-ce que c'était sélectionné au départ ? C'est ce que je veux savoir.

Dire des choses et ne pas être au courant : là je me pose des questions. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

On a pris note de ton observation. Ce n'est pas l'objet du propos mais je vais apporter plus tard la preuve que tout le monde a été convoqué régulièrement. C'est la parenthèse. On ne va pas faire un débat sur ce sujet.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?
Une observation, Georges (*DUQUESNAY*), avant de procéder au vote.

Monsieur Georges DUQUENAY (1^{er} vice-Président)

Juste pour répondre à Ernest (*EUPHROSINE*) s'agissant du format de la compétition puisque c'était plus leur rôle. Effectivement pour cette année transitoire, compte tenu du nombre minimum de rétrogradations qui a eu lieu, ce groupe R3 en termes d'équipe 1 s'est retrouvé beaucoup plus restreint que ce qui était prévu. Nous aurions dû avoir 16 équipes en R3 (équipes 1) et justement, c'est ce que nous vous proposons de voter aujourd'hui.

Si nous dépassons 14 équipes, nécessairement deux groupes seraient formés et j'imagine que la commission Compétitions aurait l'intelligence de faire des groupes géographiques pour limiter les déplacements et notamment l'Étincelle et je n'ose pas dire, autant que Sainte-Anne parce que je suis en train de prendre deux clubs de R2. C'est juste pour l'exemple.

Je souhaiterais, si vous avez vraiment des questions, plus sur la partie organisationnelle, pratique de la compétition à venir à savoir 2021-2022, essayer d'apporter des éclaircissements et peut-être même, vous aussi, apporter des éléments qui pourraient améliorer ce règlement.

S'il n'y en a pas, je vous propose de bien penser qu'il y a deux propositions qui sont à voter : soit le règlement avec une proposition où 5 équipes de R3 vont accéder à la R2 ou une autre proposition. C'est juste ce que je voulais ajouter. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Cela va se dérouler en deux phases, Georges (*DUQUESNAY*).
La première phase c'est de savoir si les présidents valident cette proposition.
Si elle est validée, on va aborder le deuxième point évoqué par le premier vice-Président : les modalités d'accession de la R2 vers la R3.

S'il n'y a pas d'autres demandes d'observation on va passer au vote. Le projet de résolution est le suivant : c'est la proposition de création d'un championnat d'une régionale 3 composé uniquement d'équipes 1 et création d'un championnat spécifique réservé aux équipes 2.

On passe au vote.

Y a-t-il des clubs qui sont contre cette proposition ? UN (1) (*New Club*)

Y a-t-il des clubs qui s'abstiennent ? QUATRE (4) (*Étincelle, Réal de Tartane, R.C. Lorrain, Excelsior*)

- **La création d'un championnat de régionale 3 composé uniquement d'équipes 1 et création d'un championnat spécifique réservé aux équipes 2 est adoptée à la majorité des voix**

Pour	257
Contre	7
Abstention	21
Total	285

Georges (*DUQUESNAY*), je te passe maintenant la parole pour que tu puisses redire qu'il s'agit aujourd'hui de déterminer les modalités d'accession de ces équipes de R3 en régionale 2. Les projets de modification sont les suivants :

Monsieur Georges DUQUENAY (*1^{er} vice-Président*)

Cela s'affiche. Je vais faire de la lecture. Une proposition est de permettre l'accèsion de 5 équipes de R3 vers la R2 avec l'hypothèse avec un groupe – ce sera la même chose avec l'hypothèse de plusieurs groupes éventuellement. Le principe général c'est 5 équipes accèdent de la R3 à la R2. De ce fait, cela entraîne une modification des règlements généraux de la R2 puisqu'aujourd'hui c'est 6 équipes de R2 qui sont rétrogradées en R3 pour pouvoir permettre l'équilibre.

Cette accession de 5 est accompagnée d'une diminution du nombre d'équipes de R2 qui vont descendre et pour déterminer celle qui sera maintenue en R2 puisqu'il y a deux groupes en R2, il sera organisé un barrage entre les équipes classées dixième de chacune des poules et évidemment le gagnant de ce barrage sera maintenu en R2 et le perdant de ce barrage sera rétrogradé en R3.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Georges DUQUENAY (*1^{er} vice-Président*)

La rétrogradation c'est en R3. Comme quoi il faut toujours redire les choses. Merci Jean-Claude (VARRU). Je reprends malgré tout puisque vous avez corrigé vous-même, l'erreur. Mais nous allons le reformuler.

Je répète. L'accèsion de 5 équipes de R3 est accompagnée par un maintien supplémentaire d'une équipe en R2. Ce maintien supplémentaire d'une équipe en R2 sera obtenu grâce à un match de barrage entre les équipes classées dixième de chacune des poules. Le gagnant de ce barrage sera maintenu en R2 et le perdant de ce barrage sera rétrogradé en R3. C'est celle-là la première proposition.

La deuxième proposition est beaucoup plus simple. Toujours l'hypothèse de l'accèsion de 6 équipes de R3 vers la R2. Cela n'entraîne aucune modification du règlement sportif pour la R2 puisqu'il y a déjà ces équipes qui sont prévues à la rétrogradation de la R2 à la R3.

Les motivations vous avaient été transmises dans le document. Vous avez pu prendre part à la lecture de ces motivations et éventuellement, vous faire vous-même aussi votre appréciation, votre opinion et en conscience, proposer un vote. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

J'ai une question au premier vice-Président. Qu'est-ce qui a motivé le choix de faire ces deux propositions (6 ou 5) ?

Monsieur Georges DUQUENAY (*1^{er} vice-Président*)

Le choix a été proposé par rapport au nombre d'équipes qui participent à cette régionale 3 qui est pour l'instant dans la configuration que nous connaissons : un nombre d'équipes assez faible. Normalement, nous aurions pu en avoir 16. L'accèsion de 6 équipes sur 16 représentait un pourcentage assez élevé d'accessions. C'était la manière de faire une sorte d'équilibrage entre le nombre d'équipes qui descendait et qui représentait un pourcentage important de la R2. Les motivations étaient données dans le projet de résolution.

Après évidemment, il y a aussi des motivations dans le sens contraire que l'on pourrait évoquer à savoir peut-être plus de dynamisme aussi dans la R3 parce que l'accèsion est facilitée mais cela pourrait aussi créer un niveau de compétition qui serait abaissé et qui ferait que ces équipes heureuses de pouvoir participer à la R2 l'année d'après, se retrouvent dans des difficultés sportives beaucoup plus importantes avec des difficultés à se maintenir. C'est cela qui a motivé un peu cette réflexion sur deux propositions, mais elle est ouverte à l'ensemble de tous et ne présage pas de ce que vous allez décider.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Avez-vous des demandes d'éclaircissement ou des observations à formuler ?
Président DIAN.

Monsieur Yves-Marie DIAN (*F.E.P. Monésie*)

Concernant la proposition et les deux équipes classées dixième qui vont faire un barrage mais est-ce que c'est un barrage sec ? Est-ce que c'est aller-retour ? En cas de match nul, est-ce qu'il y aura quelque chose qui va départager ?

Monsieur Georges DUQUENAY (*1^{er} vice-Président*)

En régionale 2, nous connaissons déjà le principe des barrages et ce principe est marqué par un match aller-retour dans la mesure où nous pensons que, que ce soit pour l'accession en R1 pour ceux qui l'ont connue sur ce format, ou que ce soit pour le maintien en R2, il me semble important que chacune des équipes puissent défendre ses chances compte tenu de l'enjeu au moins une fois sur son terrain.

Nous ne l'avons pas représenté là mais il s'agit d'un match aller-retour avec des modalités que vous connaissez qui sont les mêmes que celles que nous avons déjà pour l'accession en R1. Il y a un barrage qui est organisé entre les deux équipes classées deuxième de chacune des poules.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci. Pas de demande supplémentaire ?

On va passer au vote. On va vous demander de choisir la modalité d'accession.

- ✚ Modalité 1 : accession de 5 équipes
- ✚ Modalité 2 : accession directe des 6 équipes de R3 en R2

On va passer à la modalité 1 : accession de 5 équipes de Régionale 3 et barrage entre les deux équipes classées dixième de R2 avec incidence sur une modification du règlement du championnat de régionale 2.

Qui est contre la proposition n°1 ? CINQ (5) (*Sporting Lamentinois, ACEF, CODST, La Gauloise, UJ Redoute*)
Qui s'abstient ? TROIS (3) (*Club colonial, Etincelle, T-foot-ou-koï*)

Résultats :

Pour	244
Contre	27
Abstention	14
Total	285

- **L'assemblée valide les modalités d'accession de la R3 à la R2 selon les modalités 1 : Accession de 5 équipes de R3**

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Le Conseiller exécutif, Louis BOUTRIN, nous promet de nous rejoindre dans quelques minutes pour saluer l'assemblée. Comme de tradition, vous savez que l'on a souvent un petit moment d'attention et d'hommage à ceux qui ont laissé le mouvement associatif soit par maladie, soit par décès. Comme d'habitude, on a une grosse pensée pour ceux qui nous ont laissés.

Il y a quelques jours, une figure du football, que moi j'ai très peu connu, mais c'est un Monsieur, Fred (*MIRAM-MARTHE-ROSE*) pour lequel on a voulu marquer une attention. Fred (*MIRAM-MARTHE-ROSE*) va nous dire deux mots peut-être tout à l'heure, sur cette personne qui est partie à l'âge de 100 ans, même plus je crois.

Saluer aussi les nouveaux dirigeants, les nouveaux présidents et présidentes de clubs. Je sais qu'il y en a qui sont là. Il y a Monsieur FORTUNÉ qui est le nouveau Président de l'Excelsior. Je sais qu'il y a mon ami Georgy GRILLON qui a rejoint la J.S. Eucalyptus, comme dirigeant. C'est un homme de l'air. S'il y a

d'autres dirigeants qui nous rejoignent, qui ont suffisamment de courage pour rejoindre la famille des dirigeants sportifs, qu'ils se signalent. S'ils veulent dire deux mots, il n'y a pas de problème évidemment.

Je salue l'arrivée de Charlene MARIE-JEANNE de la Direction Technique Régionale.

6. Projet de modification du règlement futsal

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Le projet de réforme du règlement futsal qui a été également transmis à l'ensemble des membres, qui a déjà fait l'objet d'une très large consultation avec les présidents de clubs durant la période de confinement, puisque, comme je vous l'ai dit, on a consulté tous les présidents de clubs de toutes les pratiques, de toutes les catégories sans exception durant cette période COVID.

Par rapport à cela, y a-t-il des demandes d'observation ou d'éclaircissement ?
Il y a la FAM qui veut intervenir.

En sachant que sur ce projet, il faut bien comprendre que nous avons quand même permis au Comité directeur d'avoir une certaine latitude puisqu'à l'heure où nous parlons, et à l'heure où nous rédigeons le projet de règlement, nous ne savions pas combien d'équipes seraient engagées au titre de la saison 2020-2021. Il se trouve qu'à l'heure où nous parlons, nous aurons sûrement plus de 14 équipes engagées dans ce championnat.

Aujourd'hui on a 17 clubs potentiellement inscrits dans ce championnat régional de futsal. C'est pour cela que dans le premier article de ce règlement, il est proposé de laisser au Conseil de Ligue la liberté d'écrire les modalités d'organisation du championnat en fonction du nombre d'équipes. Cela nous permet de ne pas revenir chaque année devant l'assemblée pour dire : on va faire comme cela parce que cette année on a figé avec un championnat groupe unique et l'année prochaine on est obligé de changer.

(Intervention hors micro-inaudible)

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Oui, toujours Président. Président disait en démocratie participative avec les clubs et la commission, puisqu'à l'issue de l'assemblée, quand le principe est acté, on discute avec les présidents de clubs. Ce sont eux les acteurs.

Le Président de FAM avait demandé la parole.
Vas-y, Président.

Monsieur Philippe ARMEDE (*Futsal Académie Martinique*)

Je me présente, Philippe ARMEDE, Président de la Futsal Académie Martinique.
Merci au Président PEREAU qui soutient fermement le futsal depuis trois ans. Merci au Comité de Ligue aussi et notamment à Monsieur MIRAM qui, l'an passé, était Président de la commission. Je peux dire que l'on est un peu orphelin de cela puisqu'en remplacement, nous avons un président de club comme Président de la commission, ce qui laisse pas mal de suspicion au niveau des clubs. Comment être vraiment partial quand on est président de club et président de commission en même temps ? Surtout qu'il cumule les casquettes de formateur, de référent futsal, de sélectionneur, etc.

On a une commission qui, je pense, nous a complètement délaissés pendant le confinement contrairement à ce que Monsieur VARRU a dit. Je tiens à le remercier parce que c'est grâce à lui que nous avons pu avoir une réunion pour parler de ce projet de modification sinon pendant deux ou trois mois, on n'a eu aucune transparence sur les décisions prises, notamment sur ce projet de modification qui a été réalisé que par trois ou quatre personnes au sein de la commission. Une commission dont nous ne connaissons même pas les membres puisqu'au début d'année, il était dit que tous les clubs devaient être représentés au sein de cette commission pour prendre des décisions. Or, cela ne s'est pas réalisé durant toute la saison. Au

final, il y a des nouveaux membres qui sont arrivés au sein de cette commission que nous ne connaissons même pas à l'heure actuelle.

Plus concrètement, sur le projet de modification, il y a quelques points que j'aurais aimé que l'on puisse éclaircir. Notamment sur une prévision qui a été faite pour la saison 2021-2022 sur une diminution du nombre de mutés, puisque malgré la réunion qui a été organisée par Monsieur VARRU, il y a eu des difficultés au niveau de cette réunion parce qu'elle s'est faite par visioconférence et il y a plusieurs membres qui n'ont pas pu participer aux décisions jusqu'à la fin.

Cette décision de descendre le nombre de mutés de 4 à 3 pour la saison 2021-2022 a été anticipée. Or, on avait dit qu'il était difficile d'anticiper des décisions sur la saison 2021-2022 notamment pour une proposition que Monsieur MIRAM avait faite l'année dernière, avant son départ, pour mettre en place une hiérarchie au niveau des divisions pour créer une R2 en futsal puisqu'on sait que depuis trois ans, le nombre de licenciés ne fait qu'augmenter.

On retrouve plusieurs clubs qui ont à peu près 20 à 25 joueurs, voire 30 joueurs au sein de leur club, avec au moins la moitié des joueurs qui n'ont pas de compétition. Cela commence à devenir compliqué. Même si on a des problèmes d'infrastructure, je pense qu'il faut commencer à régler ce problème pour permettre à ces licenciés de pouvoir pratiquer comme il se doit en compétition futsal.

Le deuxième point c'est au sujet du nombre de double-licenciés. Il avait été demandé aux clubs de futsal et surtout au niveau du projet futsal, pour son évolution et pour éviter les problèmes avec les clubs de foot à 11, d'essayer de ne pas trop prendre de joueurs qui jouent en foot à 11. C'est pour cela qu'avait été établi un règlement qui fonctionne très bien où on s'arrête sur 4 double-licenciés qui pouvaient apparaître sur la feuille de match.

Je pense que si on voulait continuer sur cette évolution, il aurait été préférable au lieu de descendre le nombre de mutés de 4 à 3, de descendre le nombre de double-licenciés de 4 à 3. Comme cela, au fur et à mesure des années, on arriverait à une spécificité de la discipline. C'est quelque chose que l'on avait proposé mais qui n'a pas été entendu par la commission.

J'ai déjà parlé du système des divisions qu'il faut essayer de remettre en place.

Il y a aussi un problème au niveau des défraiements arbitres. Il y a un PV qui a été réalisé par le Comité de Ligue sur la saison 2018-2019 où était accordé 35 € par arbitre. L'année passée, pour l'année 2019-2020, nous savons qu'il y a eu un problème de validation de règlement futsal, ce qui a porté beaucoup de problèmes pendant la saison et notamment un format qui a été changé parce que cela n'avait pas été accepté en assemblée générale.

S'il n'y a pas eu de projet accepté par l'assemblée générale sur la saison 2019-2020, comment se fait-il qu'au niveau des arbitres, le défraiement soit passé de 15€ au lieu de 35 € l'année précédente ? Surtout qu'on a fait passer une formation aux arbitres pour les rendre officiels et on leur avait promis 35 €. Or là, sur les défraiements qui ont été réalisés, c'est resté sur une base de 15 €. C'est ce que nos arbitres officiels nous ont remonté comme difficulté. Je vous en fais part.

Pour moi, je pense qu'il n'est pas acceptable pour l'année qui va arriver 2020-2021 de proposer 15 € de défraiement pour des arbitres. Je pense qu'au même titre que le foot féminin, cela devrait être revu à la hausse, surtout que, pour l'instant, ce qui fait foi, c'est ce qui a été accepté au PV 2018-2019 de 35 € par arbitre.

Il y a un autre point que j'aurais aimé soulever. Vous avez déjà répondu en ce qui concerne le fait qu'on passe à 16 ou 17 équipes. Par rapport à cela, au même titre que la régionale 1 puisque nous sommes en régionale 1 futsal selon l'appellation, pourquoi on n'aurait pas pu mettre en place le même dispositif qui a été mis pour le foot à 11 concernant les phases de poules pour définir l'année suivante, une hiérarchie au niveau des divisions et à la création de la R2 ?

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Nous saluons l'arrivée de Monsieur le Conseiller exécutif, Louis BOUTRIN. Président.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Monsieur BOUTRIN qui nous rejoint, que j'ai excusé tout à l'heure. On va lui passer la parole assez rapidement puisque j'imagine qu'il doit avoir d'autres contraintes d'agenda. Non ? Il finit avec nous.

Rapidement, pour répondre aux nombreuses questions et observations, voire propositions de Philippe ARMEDE. J'invite l'ensemble des délégués à s'imprégner de la question futsal, d'ailleurs tout à l'heure il faudra voter. Il faut que vous soyez bien au fait des enjeux. Je ne sais pas si vous avez pu lire le projet de modification. C'est une pratique qui est en explosion et on a du mal – mea culpa, Philippe (ARMEDE). Tu sais je me suis investi. Fred (MIRAM MARTHE-ROSE) s'est investi personnellement - c'est pour cela que tout à l'heure j'ai presque lancé un appel solennel à ceux qui pourraient venir nous aider.

Un, il faut le dire aussi aux délégués, aux autres présidents, aux collègues, le futsal, compte tenu de sa complexité et des difficultés que nous avons pu avoir il y a deux ou trois ans, a découragé au moins trois présidents de commission à commencer par Axel GOLD-DALG que certains connaissent qui est un jeune qui s'investit dans le foot et dans la question de la communication, qui a un peu jeté l'éponge. Ensuite, Fred (MIRAM MARTHE-ROSE) qui avait pris l'affaire, va le dire, et ce n'est pas le premier venu en matière de gouvernance d'associations, de gestion de clubs. Fred (MIRAM MARTHE-ROSE) aussi, il me semble, il a jeté l'éponge parce que c'est compliqué. Ensuite, on a eu Alex MAGLOIRE qui est là, je crois, qui nous avait dit qu'il aurait pris mais il a eu quelques raisons personnelles. Finalement, c'est Axel DOLIN qui effectivement cumule aujourd'hui plusieurs casquettes : président de club - tu as raison-, il est référent technique. Mais c'est par défaut. Il faut aussi le dire Philippe (ARMEDE).

Si au sein du futsal, vous avez des propositions, s'il y a d'autres personnes que cela intéresse et qui veulent venir renforcer la commission voire même avoir le toupet suffisant pour prendre la présidence de cette commission, il n'y a aucun problème. Comme on le dit, on le fait en transparence.

Deuxièmement, s'agissant de la réunion, tous les clubs ont été invités. Effectivement, il y avait eu un déficit de communication entre la commission et les différents clubs, s'agissant de ce format. Je n'ai pas le nombre mais il y avait quand même dans cette réunion un certain nombre de clubs présents sur les 12 ou 14 qui existent aujourd'hui. D'ailleurs, le jour de la réunion, la F.A.M. était représentée mais je pense que tu n'y étais pas.

Rapidement. Tous ces points sont des points importants. Le nombre de mutés, cela a été discuté. Il y a une majorité de clubs, au moment de la réunion, qui s'est prononcée.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Mais sur cette question, il n'y a même pas de discussion à avoir. C'est la mise à jour de notre règlement futsal Martinique en concordance avec les règlements généraux de la FFF, article 160 « *nombre de mutés dans les effectifs réduits* ». Il n'y a même pas de discussion à avoir. C'est quatre. On est obligés de se conformer. C'est la réglementation.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Double-licence. C'est 4 sur la feuille de match.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

On a proposé, en accord avec les présidents, de diminuer ce nombre de double-licenciés la saison N+1. On continue toujours avec 4 double-licences et on les diminue. L'objectif, c'est quoi ? L'objectif c'est de créer de nouvelles licences dans cette pratique et de ne pas, aujourd'hui, puiser forcément dans la pratique à 11, la majorité des licenciés du futsal.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Non, c'est bien cela, Philippe (*ARMEDE*).

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Le Président ARMEDE dit que sur le règlement ce n'est pas le nombre de licenciés, c'est le nombre de mutés.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Non, je vais être précis. Vous l'avez affiché à l'écran. Article 2.2 « le nombre de licenciés titulaires d'une double-licence pouvant être inscrits sur une feuille de match lors des compétitions est limité à 4 pour la saison 2020-2021 et à 3 à compter de la saison 2021-2022 ».

D'accord ?

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Ensuite sur les deux divisions. Bientôt, Président ARMEDE. On va faire le plus vite possible. Ce que l'on a toujours expliqué, en liaison avec la Commission, en liaison avec vous c'est qu'il faut faire les choses petits à petit. Après, tu peux avoir ta position. Il ne faut pas brûler les étapes. On a eu des fois des divergences sur cela. A un moment, on t'avait expliqué que l'on ne créait pas une sélection avant de créer une activité. Tu te souviens ?

On mûrit les choses. On a regardé. On a dit qu'il y a 17 clubs potentiels mais Georges (*DUQUESNAY*) vient de me dire que sur les 17, il y a une entente de 3. Il y a encore des choses à faire. On a, nous-mêmes, du mal au sein de l'institution, du centre de gestion à gérer cela. Il ne faut pas non plus décourager les équipes qui arrivent et qui vont se retrouver peut-être trop rapidement dans une deuxième division où les enjeux seront peut-être moins importants, où peut-être il y aura une déperdition, une fuite des joueurs de cette deuxième division vers la première division. Le plus vite possible. Les choses sont en train de se mûrir, de se mettre en place. Je pense qu'on va y arriver mais c'est vrai, tu as raison, c'est cela l'objectif.

Monsieur Philippe ARMEDE (*Futsal Académie Martinique*)

Le problème c'est que, même si on peut être d'accord avec ce que vous dites, qu'est-ce que l'on fait des autres licenciés qui sont au sein des clubs et qui ne joueront jamais puisque vous nous avez bien demandé, il y a trois ans, de faire en sorte qu'il puisse y avoir le plus de licenciés possible dans l'évolution du futsal ? C'est ce qui est fait parce qu'il y a un gros travail qui est fait par les clubs. Comme je vous l'ai dit, on se retrouve avec 20 voire 30 joueurs. Nous, nous sommes perdants. Eux sont perdants et vous serez perdants parce que ces licenciés vont partir au final.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Ils vont partir, cela dépend des clubs. Il y a des clubs qui sont plus structurés. F.A.M. est très structuré. Casablanca est très structuré. Il y a peut-être Gladiator qui est très structuré. Mais il y a aussi des clubs qui se mettent en entente. Cela veut dire qu'il n'y a pas tant de joueurs que cela. Peut-être qu'il y a beaucoup de joueurs qui vont vers des clubs très structurés parce que cela fonctionne, on leur promet des choses, etc. Il faut penser à la globalité, à l'intérêt général.

Avant de te donner la parole, je termine sur le défraiement des arbitres. Le défraiement des arbitres c'est 35€. Point. 35€ c'est ce qui a été discuté. Ce n'est pas l'autorité de x ou y. C'est ce qui a été discuté. Il y a eu des problèmes la saison passée pour le défraiement des arbitres. C'est compliqué. La feuille de match informatisée c'est compliqué parce qu'il a fallu l'adapter au futsal. Les feuilles de match informatisées ne remontaient pas. On avait du mal au Centre de gestion à gérer tout cela. On reconnaît avec vous. Il y avait aussi des clubs qui avaient du mal à prendre les licences d'arbitre. Il y a eu le problème de la formation et des prises de licence d'arbitre. Tout cela est assez complexe. C'est spécifique une pratique émergente. On propose cela et, au fur et à mesure, ensemble, on va avancer.

Monsieur Philippe ARMEDE (*Futsal Académie Martinique*)

Si c'est 35€ c'est bon parce que ce que nous avons reçu c'était...

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

C'était une coquille. On l'a rapidement dit.
Le Président du RC Lorrain. Vas-y, Président.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Merci Monsieur. J'entends à chaque fois que vous faites des références toujours aux dispositions de la FFF. Je me demande à quoi servent les présidents de clubs au niveau local. Concernant le futsal, nous pouvons bien prendre des décisions avec les présidents au niveau local. A chaque fois vous faites référence à la FFF. Je me demande si nous sommes des béni- oui-oui. Est-ce que nous sommes là pour voter à chaque fois qu'il y a une AG, pour ou contre un projet ?

Je pense que nous sommes au niveau local. Nous avons des décisions aussi à prendre. Nous sommes là pour cela. Ce n'est pas la FFF qui met en place un président de Ligue, ce sont les présidents. Je ne comprends pas du tout pourquoi à chaque fois, vous faites référence à la FFF. Je suis d'accord, il faut une référence. Mais nous sommes là pour faire quoi ? Nous avons des décisions aussi locales à prendre, en fonction de nos propres spécificités. C'est ce que j'avais à dire.

Concernant le futsal par exemple, je ne suis pas contre parce que le foot, le sport est roi. Mais est-ce que vous avez pensé aux conséquences désastreuses aux clubs concernant des blessures, etc. ? Parce que ce sont les mêmes licenciés au foot que nous retrouvons au futsal. Ces mêmes joueurs, quand ils jouent la veille, le lendemain, ils ont un match en futsal et la semaine prochaine, vous ne retrouvez pas ces gens-là parce qu'ils sont blessés.

Est-ce qu'il n'y a pas une décision à prendre à ce niveau-là ? Je pense que le joueur qui joue au niveau R3, R2 et R1, normalement, il faut faire quelque chose pour que ces gens-là n'aillent pas en futsal parce qu'il y a d'autres athlètes qui peuvent jouer le futsal. Nous avons des difficultés à supporter en blessures, etc.

Il n'y a pas que les blessures seulement. Si un joueur, par exemple, a un problème avec les arbitres, ils ont des pénalités. Est-ce qu'au niveau R1, nous subissons les mêmes règlements ? Je vous dis que je ne suis pas contre parce que le football est roi mais il faut prendre des dispositions à ce niveau, parce que nous avons les mêmes joueurs qui jouent le lendemain et il faut quand même un écart pour un joueur qui joue le samedi après-midi et le lendemain dimanche, il rejoue en futsal. Il faut prendre une disposition à ce niveau. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Juste pour te dire que tu abondes dans notre sens concernant la problématique des double-licences puisqu'aujourd'hui, le règlement... Attendez, c'est moi qui distribue la parole. Il y a déjà des demandes de parole. Je t'inscris après, Président.

On abonde dans ton sens puisque ce que le règlement prévoit aujourd'hui c'est que l'inscription sur la feuille de match de 4 double-licenciés et la proposition qui est faite dans le nouveau règlement c'est de diminuer le nombre de double-licenciés. Par exemple, en 2021-2022 de le passer à 3. On est vers cette diminution. On va dans ton sens concernant ce point.

Sur le deuxième point concernant la réglementation. Il faut savoir aujourd'hui que la Ligue de Football de Martinique, c'est une association 1901 qui est affiliée à la Fédération Française de Football, qui s'est engagée à respecter les statuts de la Fédération Française de Football qui est sa tutelle, le règlement intérieur et les règlements généraux.

Il est bien précisé et c'est précisé pour toutes les Ligues affiliées qui reçoivent délégation du Ministère des Sports, qu'une Ligue ne peut pas écrire un règlement contraire à celui de sa fédération de tutelle. Bien sûr, nous pouvons prendre des aménagements. Nous avons des règlements spécifiques. Le règlement de la Coupe de Martinique est un règlement spécifique. Oui, nous pouvons aménager des choses mais l'article 160 dit que le nombre de mutés est fixé à 4. La Ligue de Martinique ne peut pas décider que le

nombre de mutés sera fixé à 6, 7, 8, 9. On ne peut pas le faire. C'est interdit par la loi. Aujourd'hui, nous sommes strictement sur la loi.

Ce qu'il faut savoir aussi c'est que toutes les décisions des Ligues constituent des actes administratifs opposables aux tiers. Un acte administratif répond à des critères de forme, de fond. J'espère avoir répondu à ton interrogation concernant les spécificités dont tu parlais.

Le Président de MJC Floréal et après le Président de l'A.S.P.T.T. Il est jusqu'en haut, au dernier rang. Alex MAGLOIRE.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Le temps que le micro parvienne à Alex (*MAGLOIRE*), saluer le Foot-entreprise qui est présent également. Le Président de la Commission José THEO qui est là. On n'oublie pas qu'il y a la pratique d'entreprise qui se passe. Quelques présidents de clubs sont arrivés entre temps : RC Rivière Pilote à qui on doit remettre une coupe, l'US Lorrinoise représenté par le Président de la commission régionale des arbitres, Monsieur MACNI.

(Incident technique – dysfonctionnement micro)

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Il y a une petite phrase que la Fédération aime bien utiliser et les services juridiques lorsqu'on serait tenté de prendre certaines libertés, Président du RC Lorrain. Ils te disent, quand tu as voulu prendre des libertés : « nous vous laissons en tirer toutes les conséquences ».

Monsieur Alex MAGLOIRE (*MJC Floréal-Gladiators*)

Je rebondis, Président. On m'avait effectivement pressenti pour être président de la commission mais vous savez, dans la vie, il y a des choses que l'on ne domine pas : la maladie. Je n'ai pas voulu m'engager et ne pas pouvoir mener à terme ma mission. Je fais le point là-dessus.

Autre chose, Président. J'ai entendu le Président du RC Lorrain dire qu'effectivement on a des joueurs qui sont en foot à 11 et qui sont en futsal. Pour mon club, les joueurs que j'ai en foot à 11 et qui sont en futsal se blessent plus en foot à 11 qu'en futsal. On a déduit cela et on l'a constaté.

Autre chose, Président. Notre dada, la famille du Football, comme tu le dis si bien, on a eu des difficultés avec des arbitres. On a su à la commission des arbitres que l'on demandait aux arbitres de foot à 11 de ne pas officier en Futsal. J'ai trouvé cela très déplorable. Ce n'est pas une proposition de la grande famille, comme on le dit.

Autre chose, Président. On le répète souvent. On a un problème d'infrastructure en Martinique pour le futsal. Il est très difficile pour un club de s'approcher d'une municipalité pour pouvoir jouir de l'infrastructure de la commune. Je demande et je réitère ma demande que ce club soit accompagné d'un membre du Comité directeur. Je pense que ce sera beaucoup plus porteur que ce soit le Président Samuel PEREAU et le Secrétaire Général, qui aillent voir cette municipalité, accompagnés du club. Cette demande aura beaucoup plus de poids que si c'est le club qui y va et qui dit : « Monsieur le Maire, je voudrais utiliser ta structure pour telle chose ». Non. Cela va poser un problème. Je crois qu'il faut que l'on soit accompagné par le Comité directeur de la Ligue à ce sujet.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Président RABOUT.

Monsieur Dominique RABOUT (*A.S. P.T.T.*)

Je ne parlerai pas longtemps. C'est juste pour remercier la Ligue pour les jeunes. Merci à tous. Les présidents de clubs, cela fait plaisir de vous voir. Je ne connais pas tout le monde mais l'A.S. P.T.T. travaille pour vous et nous allons vous reverser vos jeunes après la section U17. Nous avons déjà fait cela avec quelques clubs. Je sais que parmi vous, il y en a certains qui ont reçu les fiches techniques des enfants, ce qui permet de voir l'évolution. Cela vous permettra d'avoir des gamins vraiment prêts à jouer. C'est tout ce

que je voulais rajouter parce qu'à partir de 14 heures, je reçois tous les gamins. Je ne reste pas en assemblée générale. Merci beaucoup.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Merci Président RABOUT. C'est toujours l'A.S.P.T.T. le nom ?

Monsieur Dominique RABOUT (*A.S. P.T.T.*)

Pour le moment.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Très bien. Y a-t-il d'autres demandes d'observation sur le futsal sans quoi on passe tout de suite au vote ?

**Y a-t-il des membres qui sont contre le projet de modification du règlement Futsal ? Zéro (0)
Qui s'abstiennent ? SIX (6) (T-Foot-ou-Koi, Club Colonial, RC Rivière Pilote, Olympique, ACEF, FEP)**

Résultat du vote

Pour	254
Contre	0
Abstention	31
Total	285

➤ **Les modifications du règlement futsal sont adoptées à la majorité des voix.**

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Juste pour dire, Président MAGLOIRE que ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. C'est lié aussi aux difficultés que l'on a à coordonner, à organiser la pratique. Il y a un certain nombre d'infrastructures qui existent dans les établissements scolaires. On a commencé. On a le Conseiller exécutif qui représente le propriétaire d'un certain nombre d'établissements scolaires, de lycées. Je crois qu'il y a aussi des réflexions qui sont menées en la matière.

Je vais voir avec le Président de la CRA s'il y a des consignes qui sont données pour que les arbitres n'aillent pas arbitrer en futsal. Mais il faut savoir qu'il y a très peu d'arbitres, mes chers amis, qui soient à la fois qualifiés futsal et titulaire d'une licence. Il y a des qualifiés, mais très peu sont titulaires d'une licence.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

On salue et on remercie le Président du CTOS, Clément MARIE. A bientôt.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

On passe au point suivant de l'ordre du jour. Il s'agit maintenant de la présentation des comptes financiers de l'exercice 2018-2019. Je passe la parole au Trésorier. Le temps que je mette le diaporama, Alex (ULLINDAH), tu peux déjà introduire.

7. Présentation du bilan financier de l'exercice 2018-2019

b) Présentation du bilan et du compte de résultat et de l'annexe, de l'exercice clos le 30 juin 2019 (du 01/07/2018 au 30/06/2019)

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

Merci Jean-Claude (VARRU).

Bonjour à toutes et à tous. Rassurez-vous, je ne vais pas vous faire une présentation détaillée de ces comptes puisque vous les avez reçus à trois reprises, je le rappelle. A chaque convocation, vous les avez eus. Je m'attacherai simplement à faire une présentation succincte au travers de quelques slides.

Je rappelle que les comptes que l'on va examiner concernent la période qui va du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

Ces comptes ont été préparés par les services en interne sous l'égide de la Responsable comptable, Madame RHINAN, vérifiés par l'Expert-comptable, Monsieur CHRISTINE qui s'est déplacé à l'instant et surtout contrôlés par la Commissaire aux comptes, Madame LORDINOT.

Il me faut également rappeler que ces comptes ont été arrêtés par le Comité de Ligue du 04 mars dernier.

On va passer au déroulé. On va d'abord voir les comptes de résultat.
Je rappelle la période : 1^{er} juillet – 30 juin.

Qu'est-ce qui ressort ?

Nous allons d'abord voir les produits, ensuite les charges et enfin les résultats. Il ressort que les produits s'élèvent à 2 820 850 €. Vous avez le détail. C'est décomposé en recettes sportives pour 150 118 € et autres recettes pour 546 364 €. Les subventions - qui est le poste le plus important, on va le voir plus loin – pour 1 530 993 €. Des fonds dédiés pour 47 495 €. Des produits divers, reprises de provision et transfert de charges pour 487 689 €. Des dons pour 52 866 €. Le total de ces différents postes s'élève à 2 820 850€.

Comment se répartissent les produits durant cet exercice ?

J'ai mis volontairement ce tableau parce qu'il montre bien la part de chaque produit. J'ai voulu insister auprès de vous pour vous montrer le poids des subventions dans les produits de la Ligue : plus de 50% (plus exactement 54%).

L'évolution : c'est toujours intéressant de voir quelles sont les tendances, comment les choses progressent d'exercice en exercice. On le voit très clairement sur ce slide. En 2016-2017, nous étions à 1 822 185 €. En 2017, nous sommes passés à 1 747 423 € et enfin, l'exercice que l'on examine : 2 767 864 €. On a une variation de l'ordre de 58%.

On va faire un focus. Je ne vais pas passer en revue l'ensemble des produits. Vous avez ces éléments indiqués dans le rapport qui fait, je vous le rappelle, plus d'une trentaine de pages. Nous avons fait l'effort – vous vous en êtes aperçus – de détailler au maximum l'ensemble des données financières.

Je voulais vraiment mettre l'accent sur les subventions : 1 530 993 €. Les fameux 54% que vous avez vu dans le fromage alors que l'année précédente, nous étions à 621 393 €. Cela représente une augmentation de 909 595 € soit en pourcentage 146%.

D'où viennent ces subventions ?

Je vous propose de regarder la deuxième colonne. Vous avez les apporteurs financiers. On les a mis dans l'ordre :

1. la CONCACAF pour 567 337 €
2. la FIFA pour 297 580 €
3. la CTM pour 255 000 €
4. la CFU pour 187 967 €

Avec juste une précision sur cette ligne en me tournant vers le Président puisque cette dotation exceptionnelle provient en grande partie d'une procédure contentieuse qui avait été ouverte par les dirigeants de la CONCACAF. On a bénéficié d'un reversement qui nous a par ailleurs, servi à faire l'acquisition de matériels à hauteur de 51 000 €.

Je ne sais pas si tu veux donner la précision.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Pour les clubs.

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

Oui, pour les clubs. Pardon.

Ce tableau est intéressant. Il vous montre comment se compose la rubrique « subventions » et quels sont les différents apporteurs. Peut-être un commentaire sur la DDJS mais on le verra plus loin. C'est déjà la conséquence de la réforme du CNDS qui est devenu désormais l'ANS. On voit que l'on a subi déjà une première baisse. On va dire que ce sont les premiers pas. C'est la mise en route qui était comme cela.

Sur les recettes sportives, ce que j'ai voulu faire ressortir à votre attention. C'est vous dire que ces recettes qui sont importantes pour la Ligue sont restées stables en 2018 - 2019.

Nous avons vu les produits. Je vous rappelle le montant : 2 820 850 €.

Nous allons maintenant voir dans le compte des résultats, les charges.

Les charges s'élèvent pour l'exercice à 2 688 255 € et se décomposent par les différents postes suivants :

- Achats de fournitures : 200 699 €
- Frais de déplacement, hébergement, assurances, éclairage, frais de fonctionnement de la Ligue : 1 296 333 €
- Impôts et Taxes : 20 942 € - c'est un poste qui reste relativement stable. Cela recouvre tout ce qui est taxes foncières, recettes qui sont reversées à la Douane à l'occasion de tenue de certaines compétitions.
- Charges de personnel : 520 848 € - on va le voir plus loin de manière plus en détail parce que c'est important que l'on puisse mesurer ce poste.

Les autres postes sont les postes classiques que l'on retrouve.

Pour un total, je le répète, de 2 688 255 €.

La répartition. C'est pareil que pour les produits, on voit très nettement l'importance du poste qui représente 48%. Il s'agit de « autres achats et charges externes » qui recouvrent toute une série de postes comptables que j'ai indiqués. Suit le poste « personnels » à 19%.

C'est intéressant de voir comment nos charges évoluent. En 2016-2017, nous étions à 1 228 732 €. En 2017, nous sommes passés à 1 809 000 € et en 2018-2019, beaucoup plus d'activités, beaucoup plus d'actions. Nous sommes passés à 2 888 255 € donc une variation de 49%.

Voilà le focus que je vous avais promis, sur les charges du personnel. Un gros effort est fait pour contenir ce poste important. Je rappelle que nous avons, dans cette période, 11 salariés plus un fonctionnaire d'Etat détaché. Ce poste représente très exactement en pourcentage, les 19%. C'est un ratio qui est plus qu'acceptable en matière financière. Une relative stabilité de ce poste.

Le résultat : vous l'avez compris. Produits et charges, cela nous donne un résultat d'exploitation sur lequel je veux tout particulièrement insister de 282 410 €. C'est une vraie rupture par rapport aux exercices précédents où notre résultat d'exploitation était souvent déficitaire. On va dire que l'on est en train d'amorcer une nouvelle donne. C'est à souligner.

Quel est le résultat net ? Le résultat définitif est un excédent de 213 418 €. Vous l'avez compris, c'était pour le compte de résultat de l'année.

On va en deux mots, regarder le bilan : une photographie depuis le début de la mise en route de l'association dans les années 1957 à l'exercice 2018-2019. C'est en cumulé.

Ce que j'aimerais vraiment indiquer dans ce slide, c'est la trésorerie. On relève que l'on a une trésorerie relativement saine. En 2017, nous étions à 270 602 €. On reste sur un niveau acceptable : 219 000 €. On peut parler véritablement de trésorerie saine. D'ailleurs, cela nous a permis - on peut le dire tout en restant

prudents puisqu'on n'a pas fini les analyses pour le prochain exercice – de faire face aux imprévus du COVID puisque tout a été arrêté. Il n'y a pas eu d'activité. Cette trésorerie nous a permis de faire face à nos obligations.

Le passif : 1 931 751 €.

Un point que je voulais souligner : les capitaux propres. Pour vous dire que le niveau est plus qu'acceptable. C'est un bon signe de vitalité de l'association puisque d'année en année, par le jeu des reports à nouveau, on l'a amélioré. C'est un élément positif que l'on se doit de souligner. Nos fonds propres s'améliorent de 35 % à hauteur de 310 000 €.

J'en ai fini pour cette première présentation.

Je voulais vous recommander la lecture des annexes. On oublie souvent les annexes. On voit le compte de résultat, le bilan et on oublie les annexes alors qu'elles sont remplies d'indications. Je vous les recommande tout spécialement sur l'appréhension des ratios financiers. Je parlais notamment de la capacité d'autofinancement (CAF) et de l'EBE.

Voilà pour ce qui est des comptes annuels. Merci de votre attention.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Avant de passer au point suivant, on va demander aux délégués s'ils ont des observations à formuler. Il y a l'Étincelle et le RC Lorrain.

Y a-t-il d'autres clubs ? Non, pas pour l'instant.

La parole est à l'Étincelle puis au RC Lorrain.

Normalement, on ne doit avoir qu'un délégué par club. Règlementairement, c'est une personne qui représente le club. Cela ne peut pas être deux personnes. Il faut que l'on soit orthodoxe nous-mêmes. Si tu veux intervenir, tu interviendras au nom du RC Lorrain.

Vas-y, Président.

Monsieur Ernest EUPHROSINE (*Étincelle*)

Tout d'abord, je voulais faire à nouveau une rectification puisqu'il y a deux ans, j'avais parlé qu'un cadre d'Etat ne pouvait pas être détaché à la Ligue. Il peut être mis à disposition parce que détaché, c'est une mutation. Jusqu'à présent, je ne pense pas que la Ligue paie ce cadre d'Etat. Erreur. Il faudra modifier votre procès-verbal.

Ensuite, je voudrais vous demander par rapport au 525 848 € de charges de personnel, je vois que vous avez mis « moins charges sociales : 117 166 € ». Les 408 682 € sont destinés aux 11 salariés. Cela fait exactement 37 000 € l'année par salarié donc 3 091 € mensuel. Cela m'étonne que ces salariés touchent une telle somme. Je voudrais des explications sur ce point.

Ensuite. Je n'ai pas fini...

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

...Tu as tout ton temps, Président.

Monsieur Ernest EUPHROSINE (*Étincelle*)

Par contre, j'ai constaté que vous avez en « intérimaires » : 869 €. Je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas mis ces gens-là avec les charges « personnel » au départ. Puisque les intérimaires sont des gens qui travaillent, ce sont des charges « personnel ». C'est à la page 21. Je ne comprends pas.

Je voudrais aussi vous demander quelque chose qui me tient à cœur. Après le départ du Directeur, Monsieur Patrick BERRY, on est restés pendant quelques années sans directeur et je constate que nous avons payé énormément : 553 971 €.

Pendant son absence, on avait un membre actif de l'association qui faisait fonction. Était-il payé ou pas ? S'il était payé, je pense qu'un membre actif d'une association ne peut toucher que trois quarts du SMIC.

Si vous avez un règlement qui permet de payer plus, est-ce que le statut de l'association prévoit cela et est-ce que cela a été voté en AG ? Voilà, j'ai dit.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

RC Lorrain.

Président DEFREL. On va te passer le micro.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Je pense que la Ligue de la Martinique, c'est une famille entre le Comité exécutif et les présidents des clubs. Maintenant, je pense que nous sommes en démocratie. C'est la question financière qui se pose. Je suis venu avec le Trésorier pour qu'il puisse débattre s'il y a des questions à poser. Je ne suis pas expert en finances. C'est pour cela qu'il est venu avec moi.

Si vous considérez que nous sommes une famille.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Il n'y a pas de problème, tu peux lui passer le micro.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Donne-moi son nom et son prénom. Il va se présenter, je ne le connaissais pas. C'est avec plaisir. Passe devant pour que l'on puisse te voir. Tu t'es caché, Trésorier.

Monsieur Robert MICHALON (*RC Lorrain*)

Bonjour à tous. Merci à Messieurs les dirigeants de la Ligue.
Je me décline : Robert MICHALON, Trésorier du RC Lorrain.

Effectivement, dans les informations que nous avons retenues, je crois que le Président de l'Étincelle de Macouba a évoqué quelques, je ne dirais pas de dysfonctionnements mais incohérences.

Ma première question serait de demander quels sont les salariés dans le groupe de 11 percevant un SMIC, un SMIC et demi, voire deux SMIC. Pour quelles raisons ? Parce que je constate une chose, le plafond de l'URSSAF s'élève à 2 885 €. Je n'ai pas, dans cette forme de globalité dont le montant des salaires nets plus la charge sociale représente 525 848 € de salaires bruts. Si on fait un ratio simple, qu'on divise les 408 682 € par 12, cela me donnerait un montant de 34 057 € par mois, divisé par 12 salariés cela me ferait 2 838 €, ce qui me rapproche du plafond de l'URSSAF. Je voudrais savoir si tous les salariés perçoivent 2 838 €.

La deuxième chose c'est que je constate que sur les 12 salariés, il y a un cadre d'État affecté. Or, le montant de ce cadre n'est pas identifié dans le montant général des salaires.

Le regret que j'ai, c'est de constater que dans cette marge de charges, il n'y a pas de détail jonctionné et pourtant il y a un document spécial qui peut être remis ou transmis par TDF et TDS, qui s'appelle « déclaration annuelle des salaires ». Je pense qu'il y aurait eu un détail jonctionné à ce poste. Voilà ma question.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Très bien. Avant de répondre, le Président de l'UJR.

Monsieur Claude RAYMOND (*Union des Jeunes de Redoute*)

Bonjour ou bonjour. Comme je ne suis pas très grand, je me mets debout.
Finalement nous avons là un véritable sujet concernant les subventions. Je crois qu'il serait intéressant de revenir dessus parce qu'on se rend compte que sans les subventions, véritablement, notre football ne pourrait pas exister. Je crois que c'est là le sujet de tout le débat que nous devons avoir.

La prise de conscience individuelle et collective de ce que nous voulons pour notre football, de ce que nous sommes capables de faire ensemble, sensibiliser l'opinion publique martiniquaise. La Martinique entière doit se sentir concernée de ce que nous voulons faire, quels projets nous avons pour notre football. Sans les subventions, on voit bien que notre football risque de disparaître.

Je n'ai pas une inquiétude particulière. Je crois que notre football peut encore perdurer mais est-ce que nous n'avons pas un véritable travail de fond à faire ? Comment faire pour faire évoluer notre football ? Pourquoi ne pas poser la question du semi-professionnalisme ? Mais comment faire pour y arriver ?

On voit bien au niveau des recettes, que les recettes ne sont pas suffisantes, donc un véritable travail en profondeur à faire, de ce que nous aimons : est-ce que nous aimons notre pays ? Est-ce que nous aimons notre football ? Parce qu'on le voit bien, le problème de financement reste une véritable question. Il faut se poser les véritables questions de savoir ce que nous voulons faire ensemble. C'est vrai qu'il faut se poser les questions mais non pas aller dans des perspectives d'obstruction de ce que nous voulons faire ensemble, de ce que nous pouvons, chacun, apporter. Comment sensibiliser les différents opérateurs, tous ceux qui peuvent apporter véritablement à notre football ? Voilà l'interrogation que j'ai.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président.

On va déjà passer à une première vague de réponses, Trésorier.

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

Merci Jean-Claude (*VARRU*). Sur les questions de l'Étincelle et du RC Lorrain, je crois qu'elles se recourent. Ce sont des questions qui portent sur le poste « personnel ». Je voudrais rappeler que cela représentait 19% de nos charges d'exploitation. Cela reste plus qu'acceptable. En moyenne, pour une entreprise, on est entre 35% et 40%. On doit être d'accord pour dire que la Ligue a fait des efforts pour maîtriser ce poste et qu'il n'y a aucun dérapage.

Plus loin, tout à l'heure, on va avoir également un début de réponse lorsque l'on va présenter les événements qui sont survenus, notamment le Plan de continuation qui est arrivé à terme.

Pour répondre de manière plus directe aux questions, je crois qu'il y a pas mal d'approximations qui ont été avancées. Commençons par la question sur les intérimaires. Cela ne peut pas figurer dans le poste « personnel ». Je parle sous le contrôle de nos experts. Le poste « intérimaires » ne doit pas intégrer le poste « personnel ». Au contraire, les administrations fiscales et la nomenclature comptable imposent cette différenciation. « Personnel » ce sont des permanents (11 salariés) et les intérimaires, c'est pour des raisons internes que l'on recrute pour telle ou telle action. C'est un poste de la classe 6 « charges externes » (621). Sur cela les choses sont relativement cadrées et limpides.

Sur le cadre détaché, c'est vrai, tu avais posé la question l'année dernière ou il y a deux ans. Les choses sont là aussi très claires. Il s'agit d'un agent de l'administration DDJSCS qui est payé par cette administration, c'est-à-dire que l'on reçoit son salaire. Mais de par les dispositions qui avaient été prises pour sa mise à disposition dans le cadre d'un détachement...

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

Je termine.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Président, laissons le Trésorier intervenir et après vous interviendrez à nouveau.

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

C'est bien une mise à disposition de l'administration d'un DGS à la Ligue de football. Ce cadre reçoit, je me répète, une rémunération de son administration. La Fédération Française de Football lui reverse

une indemnité mensuelle et la Ligue également. Les choses sont transparentes. Le Président a insisté sur un de nos piliers de management, il reçoit très exactement 936 € par mois.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

Oui, dans le cadre de sa mise à disposition. Il y a une convention qui organise tout cela. C'est pour la question sur le cadre détaché.

Sur le coût, je pense qu'il y a un travail qui a été fait par le Trésorier que je salue mais il ne faut pas raisonner comme cela. Ce serait trop facile, à mon sens. On ne prend pas la masse salariale, on la divise par onze ou douze et on trouve un chiffre. C'est une approche mais la réalité n'est pas celle-là.

Chaque salarié occupe un certain nombre de missions. Ce ne sont pas tous des cadres. Il y a des agents administratifs. Il y a une différenciation à observer par catégorie. Nous avons une grille salariale. Nous avons une convention collective. Tout cela est bien cadré. Il ne peut pas y avoir...

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

... Non, mais je termine sur l'explication. Tu pourras y revenir. Les choses sont bien cadrées et très clairement établies.

Je rappelle également dans la démonstration que tu as faite. Les agents ont un treizième mois. Tu as fait sur 12 mois mais c'est sur 13 mois. Je peux dire, sans me tromper, que les salaires de nos salariés sont des salaires moyens. Ils sont là je ne devrais pas le dire.

La somme que tu dis (33 700 €), notre Directeur n'a pas cette somme-là. On aurait aimé faire plus, effectivement, parce qu'on va le voir dans l'autre partie de mon intervention, vous avez vu que l'on reste au même niveau : 3% d'augmentation. En face, il y a eu des suggestions nouvelles, des actions nouvelles. Vous avez vu comment c'est dense et c'est avec ce même personnel. On n'a pas recruté pour faire face aux nouvelles actions.

Je ne sais pas si j'ai répondu à tout. Sur l'intérim suite au départ de l'ancien Directeur, Monsieur Patrick BORRY qui a fait jouer ses droits à la retraite. Nous avons, en Conseil de Ligue, pris la décision de demander à l'un de nos administrateurs d'assurer l'intérim pendant une période de trois mois.

Pourquoi nous l'avons fait ? C'était le temps de lancer l'appel à candidature du nouveau directeur. C'est une procédure, là aussi, relativement cadrée et avec la participation active de la Fédération Française de Football. De mémoire, je me rappelle, nous avons eu pas loin d'une quarantaine de candidatures de toute la France. Voilà ce que je peux dire sur ta question.

Oui, il y a un administrateur qui a très clairement, suite à une délibération du CDL, assurer l'intérim et qui s'est mis en retrait pour éviter le risque que tu soulignes. Il s'est mis en retrait, il ne participait plus en tant que membre du CDL. Il y a là aussi une délibération qui avait été prise dans ce sens.

Les choses ont été faites correctement du point de vue juridique, du point de vue social. Mais il y avait également comme souci – j'ai bien aimé ton intervention Claude d'UJ Redoute – c'était vraiment pour éviter que le football n'en pâtisse car il y a tout l'aspect organisationnel à mettre en place, il fallait un capitaine dans l'administration. Voilà ce que je peux apporter comme réponse.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Trésorier, tu peux également parler de l'incidence de la mise en application du retour aux 35 heures.

Monsieur Alex ULLINDAH *(Trésorier Général)*

Oui, bien sûr, Jean-Claude (VARRU). Mais j'avais prévu d'en parler plus loin dans les slides suivantes. Mais effectivement, le plan de continuation a été correctement exécuté et surtout le personnel avait fait un effort important avant 2009, au moment du passage en redressement. Ils avaient accepté de réduire leurs salaires par le biais du temps passé. Ils étaient passés à 30 heures en moyenne.

Ce que nous avons fait, nous avons restitué en deux temps. On a fait les choses de manière progressive. D'abord 33 heures et ensuite 35 heures. Les remercier de l'effort qu'ils avaient fait les années précédentes.

Monsieur Ernest EUPHROSINE (*Étincelle*)

Je réponds calmement. C'est simplement que même s'il était hors du Conseil, mais il était toujours membre actif. Il reste toujours membre actif. Tout membre actif d'une association ne peut percevoir un salaire maximum trois quarts du SMIC.

Ensuite, vous avez pris cette décision. Cette décision doit être votée en Assemblée générale. C'est ce que j'ai dit. Je n'ai rien dit d'autre. Cela doit être voté en Assemblée générale. C'est tout. Je ne fais pas de polémique.

Je contrôlais les associations à la Jeunesse et les Sports. Vous le savez. Votre cadre technique et le cadre d'Etat, c'est moi qui faisais la paye. Vous me dites que vous payez un agent détaché. Il ne peut pas être détaché.

C'est ce que je voulais dire. Je ne fais pas de polémique, simplement je veux que vous corrigiez votre procès-verbal parce que s'il y a un contrôle d'un inspecteur de la Jeunesse et des Sports, vous êtes dans le baba. C'est tout. J'ai dit. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Président, tu peux nous dire cela de manière très sereine et très calme. On a pris note. Attends, on a beaucoup de choses à voir. Je pense qu'il y a des délégués qui ont aussi besoin de poser des questions. Il ne faut pas que le débat soit circonscrit. On passe la parole à tout le monde mais il faut que tout le monde puisse s'exprimer. On continue en sérénité notre échange.

Y a t-il d'autres demandes d'explication avant que l'on poursuive puisque l'on vient de faire la présentation des comptes ? On a le rapport de gestion à présenter. On a le rapport du Commissaire aux comptes à entendre.

Il y a le RC Lorrain qui veut encore intervenir. Trente secondes, s'il te plaît, Trésorier.

Monsieur Robert MICHALON (*RC Lorrain*)

L'approche que j'avais faite sur les ratios de l'année et du nombre de salariés, c'était simplement pour attirer votre attention parce que je ne condamne pas le montant, je ne le réfute pas non plus, j'attire votre attention parce que d'entrée de discours, je crois avoir entendu le Président dire que les choses sont lisibles et visibles, claires et nettes.

Avec un tel montant qui représente à peu près 20% de la recette de la Ligue, je dis bien qu'il fallait des informations plus détaillées parce qu'ici représentés par des présidents de clubs, les trésoriers y compris les présidents de clubs sont des profanes. Nous ne sommes pas des professionnels à avoir l'œil rivé sur la calculatrice ou sur la gestion d'une tutelle. C'est simplement ce que je voudrais dire.

Dans cet état d'approche, je crois que le Trésorier a repris puisqu'effectivement je ne pense pas que ce sont des salaires mirobolants. Cela aurait aidé tout un chacun, ici, à comprendre déjà le fonctionnement et l'effort que tout un chacun porte, et je crois que c'est le Président de l'UJ Redoute qui disait que nous avons effectivement de gros efforts à faire mais que si la Ligue vit, elle vit bien par les apports de clubs. Merci Messieurs d'avoir compris ma question.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Délégué.
Un petit mot, Samuel (PEREAU).

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Un petit mot global, moral et politique au sens politique sportive, pour dire que je suis content de voir qu'au sein des clubs il y a un certain nombre de spécialistes qui émergent. C'est très bien. D'ailleurs, j'ai bien noté le nom de Monsieur Robert MICHALON, Président. Nous avons depuis quelques temps, tenté de mettre en place une commission financière qui puisse justement apporter un certain niveau d'expertise à l'association parce que moi non plus, je suis très certainement à des années lumières de Monsieur MICHALON en termes de connaissances des questions financières et sociales. C'est le trésorier qui a en charge cette affaire. On a quelqu'un qui pourrait, s'il le souhaite, venir renforcer cette commission financière que nous n'avons pas encore réussi à faire travailler. Elle existe mais il y a un certain nombre de personnes extérieures.

Je fais une petite parenthèse rapide sur la Fédération Française – il faut toujours en parler. Dans les textes, une cellule d'accompagnement, de contrôle de gestion pour les associations au sein d'une Ligue ou d'un district est théoriquement obligatoire. On essaie de la mettre en place depuis un moment. Il y a un certain nombre de personnes qui sont d'accord pour venir nous donner un coup de main. Je répète, Monsieur MICHALON, tu es le bienvenu au sein de cette cellule d'accompagnement et de gestion.

Autre chose. Sur l'intérim de direction du service. C'est une délibération du Conseil de Ligue. On a pesé les choses. On pouvait imaginer que l'on prenne un intérimaire à un certain niveau de salaire pendant trois à quatre mois pour pouvoir faire fonctionner l'affaire. La bonne connaissance de l'un des administrateurs du fonctionnement de cette institution et finalement sa volonté de pouvoir assumer cette tâche pendant quelques semaines ou quelques mois, nous a poussés à prendre cette décision. Nous allons vérifier et peut-être qu'en aparté, nous pourrions voir avec toi qui semble un spécialiste de l'affaire, s'il y a eu quelque chose...

Je ne sais pas d'où on a pu avoir le montant de l'indemnité qui a été donné à cet administrateur, je précise, qui s'est mis officiellement en retrait de ses fonctions d'administrateur, mais on va vérifier cela. Si on a eu à faire quelque chose qui est sorti du cadre, il n'y a pas de problème, on le reconnaît. Je suis toujours dans cette transparence et dans cette intégrité. Nul n'est parfait. S'il y a eu quelque chose d'incohérent, quelque chose d'anormal, on va le souligner, on va le reconnaître. Il n'y a aucun problème sur cela.

D'ailleurs, je prends à témoin deux présidents qui sont présents ici sur des interprétations de texte parce qu'on sait comment les textes juridiques sportifs sont complexes et notamment dans le football. C'est ce que j'ai dit à ces deux présidents récemment. Je peux les nommer. C'est le Président DIAN et le Président REINETTE.

On s'est trompé sur une appréciation. Notre commission s'est trompée sur une appréciation. Nous les avons reçus. Nous avons discuté avec eux. Nous avons reconnu. Mais comme tout le monde. Je ne sais pas si le Président Ernest dans sa gestion du club est parfait et sans reproche. On reconnaît. C'est transparent. La volonté est d'être orthodoxe et dans l'intégrité. Maintenant, on peut avoir raté quelque chose.

Simplement pour conclure sur ce sujet. J'ai effectivement beaucoup apprécié l'intervention du Président de l'UJ Redoute. C'est une réalité. Si tu dis, Monsieur le Trésorier, que l'association Ligue vit avec les clubs. Bien sûr. On l'a toujours reconnu. Lorsqu'on dit qu'en 9 ans ou 10 ans, nous avons réussi à sortir d'une dette de plus d'un million d'euros, ce n'est pas la gloire du Président PEREAU. Ce n'est pas la gloire des Conseils de Ligue successifs. C'est une coproduction. C'est une solidarité. Les clubs, tous les acteurs du football, les collaborateurs de Ligue qui se sont serrés la ceinture. Certains sont partis à la retraite plus tôt, d'autres ont vu réduire leurs salaires. Il n'y a pas de train de vie tout en haut et des gens de la misère en bas. On est dans une action ensemble solidaire et collective. S'il y a des propositions à faire, on est toujours à l'écoute pour faire avancer la chose.

La question est posée. Il y a 50% des produits qui viennent des subventions. Mais là aussi je dois le dire, les subventions ne sont pas tombées du ciel. Les subventions nous avons été les chercher. On a

expliqué et on va continuer à expliquer. Les 300 000 \$ que nous touchons depuis deux ans, ce n'est pas venu comme cela. Ce n'est pas quelqu'un qui s'est réveillé un jour et qui a dit : « Tiens, on va donner 300 000 \$ à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et à Saint-Martin ». Non. On a discuté. On a joué des coudes. On a fait du lobbying. On s'est battus avec la Fédération, Président, parce qu'ils ne voulaient pas. On a été en Suisse signer le 02 mars 2018, cette convention qui, de manière rétroactive, a permis aux Liges – parce que nous ne sommes pas les seuls, c'est un combat que l'on mène en solidarité avec les camarades de Guadeloupe, Guyane et Saint-Martin – que chaque année, 300 000 \$ soient donnés aux Liges. C'est ce qui nous a permis, puisque la Fédération, pour le coup, a accepté de fermer les yeux sur une certaine orthodoxie et là aussi, je parle sous le contrôle des experts, avec le jeu de trésorerie de mettre en place, par exemple, l'aide à l'arbitrage. C'est cela.

La CONCACAF c'est le « ONE CONCACAF PROGRAM ». Vous l'avez vu sur le diaporama qui aujourd'hui représente à peu près 200 000 \$ - 250 000 \$ selon ce dont on parle. C'est une exception. Pourquoi ? Parce que l'écoute que nous avons eue par le nouveau Président de la CONCACAF, Monsieur Victor MONTAGLIANI, en lui disant « nous ne sommes pas FIFA, nous sommes avec des copains de la Caraïbe (Dominique, Sint Maarten, Anguilla, Sainte-Lucie, Aruba) qui sont moins développés que nous en termes de réussite footballistique et qui touchent le Forward FIFA (1 million de dollars chaque année, 6 millions de dollars sur une mandature de 4 ans) ». Victor MONTAGLIANI pour lequel nous avons voté et qui a permis son élection à la CONCACAF nous a dit « je vous ai entendus, les autres associations vont toucher 175 000 \$ par an, sur le ONE CONCACAF et vous, les six associations non FIFA, vous allez toucher 225 000 \$ parce que l'on comprend votre situation.

Ce n'est pas un hasard si, désormais, on a une nouvelle dotation qui s'appelle « UEFA assist ». C'est quoi « UEFA assist » ? On voulait vous en parler tout à l'heure, je vous en parle tout de suite. « UEFA assist » c'est l'UEFA qui est une confédération qui est immensément riche. Zot konnèt foutbòl. Zot sav sa. Pourquoi l'UEFA est immensément riche ? Parce qu'ils ont des fédérations puissantes dont la France, dont l'Angleterre, dont l'Espagne, dont l'Italie. Ils ont des dotations FIFA qui leur sont données, comme toutes les confédérations et ils ont entre autres, la Ligue des Champions qui rapporte énormément d'argent. Yo pa sav ki sa pou fé épi lajan.

On a discuté avec la CONCACAF. La CONCACAF nous a dit « l'UEFA a trop d'argent, elle est d'accord pour aider des confédérations sœurs, des confédérations qui ont, en leur sein, des fédérations qui sont en difficulté notamment la confédération africaine et la CONCACAF, notamment par rapport à la difficulté des petits pays de la Caraïbe, des petites fédérations de la Caraïbe ». On a discuté, la CONCACAF a dit « l'UEFA donne un peu d'argent : UEFA Assist ». Depuis l'année dernière, on émarge à UEFA Assist : 20 000 \$ l'année dernière. Qu'est-ce que l'on a fait ? Parce qu'il faut faire le dossier. On a proposé « FMI pour tous ». On a discuté. Ce n'est pas dans un coin que PEREAU et ses copains disent que l'on va utiliser l'argent ainsi.

On a une « Task force » représentée par des présidents R1, R2, R3. Chaque fois qu'il y a de grandes orientations à prendre, on discute. Dans l'utilisation du Forward dont on a parlé, on passe par cet organe consultatif pour prendre des décisions et proposer des choses. UEFA Assist c'est « FMI pour tous ». « FMI pour tous » c'est quoi ? C'est combien de tablettes, Trésorier ?

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

180.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

180 tablettes qui sont à l'embarquement sur un avion d'Air Caraïbe, qui vont arriver. Plus un format de formations payées par l'UEFA dans le cadre de ces 20 000 €, qui va permettre de renouveler les tablettes au sein des clubs, on espère dans toutes les catégories, et de faire des piqûres de rappel, voire des formations initiales pour l'utilisation de la FMI. Ils ont pérennisé. Cela passe de 20 000 € à 40 000 €.

Qu'est-ce que l'on a proposé pour les 40 000 € ?

On a proposé – toujours en consultation, en discutant avec les clubs – un tournoi international pour les jeunes filles parce que cela manque localement, payé par l'UEFA. Il y a une équipe d'Europe qui va venir en fonction du COVID.

L'autre chose que nous avons proposé, c'est l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour la Ligue.

Sans cela, effectivement, on ne sait pas comment on aurait fait voyager les 4 équipes jeunes que l'on a fait participer pendant cette saison au tournoi CONCACAF. Comment on aurait pu mettre en place justement cette aide aux clubs pour l'arbitrage dont on va parler tout à l'heure par rapport à l'adaptation qui a été faite pour l'après-COVID ? Comment on aurait fait pour accompagner par rapport aux dotations en matériel que l'on a eu à faire ?

Maintenant, on est très pointilleux sur la question du chiffre d'affaires, sur la question de l'exploitation pour que les charges incompressibles notamment les charges de personnel puissent être à un niveau qui nous permet, si jamais tout cela s'écroule c'est-à-dire les 50% de recettes et de produits. Tu comprends cela, Monsieur le Trésorier. Si cela s'écroule parce que cela peut s'écrouler, demain il peut y avoir un autre président de FIFA, un autre président de CONCACAF, un autre président de la Fédération qui nous dise « c'est terminé ». On sait que les recettes propres vont au moins essayer... On est très attentif à cet équilibre de l'exploitation et du chiffre d'affaires par rapport aux dépenses incompressibles.

Maintenant, il faut que l'on travaille ensemble. C'est ce que j'ai toujours dit. PEREAU pa là pou fè diktatè, otowitè ou machen. C'est de l'investissement total, comme vous les dirigeants. Zot lanmen dans le cambouis, comme on le dit. Lanmen mwen an kanboui-a osi, man pa adan an tour d'ivoire, ni aucun des dirigeants qui sont là ne sont dans une tour d'ivoire en train de dire « qu'est-ce qu'on va faire ? » et on regarde en haut. On est tous passé par les différents stades. Zot palé di pètèt an administrateur qui a aidé l'institution pendant 3 mois pour éviter qu'il y ait une dépense excessive pendant trois mois. Administrateur tala, il est passé par tous les stades de la gestion associative.

Cela m'étonne que personne n'ait posé de question sur les honoraires du Président. Peut-être que l'on n'a pas vu ou peut-être que cela pose problème de demander cela. Il y a une ligne « honoraires du Président ou des besoins du Bureau » : 25 000 €. Personne n'a posé la question. Monsieur le Trésorier, cela a attiré ton attention ?

(Interventions hors micro – inaudible)

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Tu as gardé une cartouche pour la fin.
Quand tu vas poser ta question, je vais répondre.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Président, attends, il te faut le micro pour l'enregistrement.
Et ensuite, on va passer la parole à Fred (*MIRAM MARTHE-ROSE*).

Monsieur

Je ne suis pas dispensé. Je suis arrivé en retard mais j'ai bien entendu le discours du Président. Excellent au demeurant. Tu parles de la ligne budgétaire du Président de la Ligue de Football. Elle existe pour les présidents de clubs aussi, ceci dit, entre parenthèses. Mais tout cet argent qui est brassé, c'est très bien. Tout un chacun fait des efforts. Mais je constate en tant qu'ancien footballeur – j'étais le spécialiste de la passe en retrait – que les clubs ne voient pas grand-chose dans tout cela.

J'ai entendu cette année, après COVID, une aide, etc. Mais nous sommes en juillet, les entraînements ont déjà commencé. Peut-être que j'anticipe. Les entraînements ont déjà commencé, la saison bat son plein. Nous savons – quand je dis « nous », les présidents de clubs - que ce sera très difficile un an, deux ans. Je crois qu'il est grand temps que l'on se penche là-dessus et que toutes ces subventions et tout cet argent qui est « distribué » fasse le chemin nécessaire pour qu'il arrive dans les caisses des clubs. C'est tout ce que j'ai à dire, pour le moment.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Tu anticipes déjà un point qui va être abordé tout à l'heure.
Fred (*MIRAM MARTHE-ROSE*) avait demandé la parole.

Monsieur Fred MIRAM MARTHE-ROSE

Merci. Je ne veux pas allonger les débats mais vous comprenez bien qu'ayant été celui qui a assumé l'intérim, je suis directement concerné par ce qui a été dit. Je tiens à porter un certain nombre de précisions parce qu'il ne faudrait pas que vous partiez d'ici avec la possibilité et le risque d'avoir une quelconque suspicion ou des doutes sur ce qui s'est passé.

J'ai écouté Ernest (*EUPHROSINE*). Je crois qu'il est important de comprendre que lorsque la proposition m'a été faite d'assurer l'intérim de Monsieur BORRY, vous comprenez bien que ma première préoccupation était de me protéger juridiquement.

Nous avons trouvé la solution qui était, premièrement, que je sorte du Conseil de Ligue. Je n'étais pas actif. Non, il ne faut pas dire cela. Il ne faut pas laisser les Présidents de clubs croire que je cumulais ma fonction de vice-Président et de Directeur de Ligue. Je n'étais plus membre du Comité Directeur. Cela a été signifié dans un procès-verbal de Ligue que l'on peut retrouver.

Ensuite, j'ai pris la fonction d'intérim de la direction par une convention signée avec le Comité Directeur qui précisait bien ma fonction, qui précisait le montant de l'indemnité. Nous sommes sur cette transparence : mon indemnité était de 2 000 € plus 1 000 € de frais de déplacement puisque j'habite le Robert.

Le poste de Directeur de Ligue, c'est une fonction qui occupe de 6 heures du matin à 18 heures le soir y compris le dimanche et les jours fériés. J'ai même eu à organiser une Assemblée générale depuis Sainte-Lucie où j'étais en vacances, avec mon ordinateur, mon téléphone. J'aurais pu prétendre à plus puisque la fonction est beaucoup plus exigeante.

J'ai entendu que j'ai touché 500 000 €. Je ne sais pas d'où sort ce chiffre. J'ai touché 3 000 € pendant 8 mois. Cela fait 24 000 € qui ont été déclarés dans mes impôts. Le percepteur s'est servi. Jusqu'à présent le SRPJ ne m'a pas dit que j'ai commis une quelconque irrégularité.

Voilà pour que ce soit clair pour tout le monde. Il n'y a aucune décision d'Assemblée générale à prendre pour un tel choix de la gouvernance. Il y a une délibération du Comité Directeur. Pendant mon intérim, je me suis appliqué à accélérer les choses pour que le nouveau Directeur soit recruté puisque c'est moi qui ai suivi ce dossier. Quand mon intérim s'est terminée, il y a eu une nouvelle délibération du Comité Directeur qui disait que je m'étais fin à mes fonctions de Directeur et que je reprenais mes fonctions de vice-Président.

En plus, nous sommes accompagnés quand même d'experts comptables et de commissaires aux comptes qui ont eu connaissance de ces transactions. Il ne faut pas non plus lancer des choses comme cela et créer le doute, la suspicion. Ce n'est pas sérieux. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Fred (*MIRAM MARTHE-ROSE*) pour ton intervention. Je propose de poursuivre.
Président DEFREL et après on poursuit l'ordre du jour qui n'est pas encore terminé.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Je devais répondre au Président, Monsieur PEREAU.
Il n'y a aucun président dans la salle, aucun représentant des clubs qui conteste le travail que vous faites au sein de la Ligue parce que nous savons tous que c'est un travail extrêmement difficile et délicat. Il faut du temps. Bien souvent le temps passe au sein de cette institution. Parfois on a des difficultés en famille pour surmonter ces genres de trucs. C'est difficile.

On a parlé de subventions. Sincèrement est-ce que c'est un cadeau ? Nous sommes tous des bénévoles et nous faisons un travail de formation et d'éducation au sein de l'association. Je pense que les subventions que vous recevrez c'est un dû, ce n'est pas un cadeau. Je dis cela parce que nous avons un représentant de la CTM en face. Je dis sincèrement que si nous avons ce genre de subventions par les organismes financiers ou les entreprises, je suis très heureux de l'entendre parce que nous aussi, nous avons ce travail de formation au sein des jeunes. Si nous pa té la, combien de jeunes seraient à la rue ? Qu'est-ce que l'on fait pour ces bénévoles ? Rien. Même au niveau du Président de la République au plus bas niveau, nou pa ka tann yo ka di lé bénévol-a. Ce sont des gens qui passent leur temps dans nos associations, à travailler pour les jeunes (matin, midi et soir). Qu'est-ce que l'on a en définitif ? Rien.

J'ai posé la question dernièrement au Directeur parce que j'étais à la Ligue. Qu'est-ce que l'on fait pour les présidents de clubs ? Lorsque nous savons qu'au sein des clubs, nous n'avons pas ce qu'il faut financièrement parce que vous savez très bien qu'au niveau des rencontres, il y a très peu de clubs qui ont des supporters. Les gens ne s'intéressent plus au football. Il y a une difficulté énorme pour faire fonctionner l'association. Piès prézidan ki la ka démanté mwen asou sa. Nou tout la ka pran fè et vous le savez très bien. Tou prézidan ki la ka pran fè.

Problèmes de fonctionnement : le matin, les jeunes, le transport. Lorsqu'un club arrive en retard ou le club ne peut pas aller, nous avons des pénalités. Monsieur DUQUESNAY, beaucoup de pénalités. On perd des points au niveau des seniors parce qu'un club ne pouvait pas aller jouer le matin très tôt. Il faut se réveiller à 6 heures du matin ou à 5 heures du matin, parfois à 4 heures du matin.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Président, reviens sur la partie financière, s'il te plaît.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

C'est un tout. C'est financier cela.

Si on parle de subventions, Monsieur BOUTRIN ce n'est pas un cadeau. Il faut reconnaître que les bénévoles font un travail énorme au sein de la Martinique, dans les clubs, partout. Ba nou an ti bagay osi, ba nou an ti balan. Dépi sé maten, an nou palé di bénévol-a.

Je sais très bien que vous travaillez. Nou pani ayen a ripwòché zot : vous travaillez.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

S'il te plaît, Président, ce n'est pas pour t'interrompre mais va à l'essentiel.

Première chose, dire qu'a priori, nous n'avons pas la salle pour toute la journée.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Je suis arrivé à l'heure. Je suis arrivé à 9h15. La réunion était à 9h30.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Très bien. Moi je suis arrivé à 7h45.

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Nou ka koumansé a dizè.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Il n'y a pas de problème, Président, mais essaie de conclure pour que l'on puisse terminer...

Monsieur Césaire DEFREL (*RC Lorrain*)

Il n'y a pas de problème, c'était pour te faire savoir qu'on n'a rien contre vous, vous faites un travail formidable. Nous aussi nous sommes des bénévoles. Il faut reconnaître aussi le travail que nous faisons parce que vous avez insisté sur les subventions. Les subventions ce n'est pas un cadeau. C'est par rapport à un travail que nous faisons que l'on vous donne des subventions. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président, pour ton intervention.

On passe au point suivant de l'ordre du jour qui est la présentation du rapport de gestion.
Monsieur le Trésorier.

a) Présentation du rapport de gestion

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*) expose à l'assemblée,

Je vais aller à l'essentiel puisque là aussi vous avez reçu l'ensemble des éléments concernant ce rapport de gestion. Je rappelle simplement que le rapport de gestion de l'exercice écoulé présente la situation de l'association et les résultats. C'est ce que nous avons fait au travers du compte de résultat et du bilan.

On va regarder très rapidement mais toujours en allant à l'essentiel les faits significatifs de l'exercice, les événements importants qui sont survenus depuis la clôture de l'exercice et enfin, on passera un ou deux points sur l'évolution prévisible de l'association en termes de perspectives.

Faits significatifs.

Un sur lequel je n'insisterai pas, je crois que le Président PEREAU et certains d'entre nous sont intervenus dessus. Nous avons obtenu la fin du redressement judiciaire après dix années du plan de continuation qui avait démarré le 02 mars 2009 et qui s'est terminé le 02 mars 2019. Les dix annuités du plan ont bien été respectées. Nous avons obtenu, par jugement du 19 septembre 2019, le constat d'achèvement de ce plan.

Au final, la Ligue retrouve la pleine autonomie, la pleine liberté, j'ai presque envie de dire, dans la gestion de l'institution.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Dans les documents qui sont transmis, vous avez moult détails mais nous avons voulu en mettre quelques-uns en évidence :

- Le retour aux 35 heures pour l'ensemble des salariés

Je ne reviens pas dessus, vous avez bien compris le processus que l'on a mis en œuvre.

- L'externalisation des opérations de nettoyage des locaux de la Ligue

A travers cela, qu'est-ce que je voulais dire ? N'oublions pas que le siège de la Ligue c'est un patrimoine dont il faut s'occuper tant dans des opérations quotidiennes. Nous avons un salarié qui va partir prochainement à la retraite, avant la fin de l'année. Nous avons anticipé ce moment. En plus, elle a des soucis de santé. Elle a des contre-indications médicales. Nous avons déjà pris des dispositions pour externaliser ces opérations. Mais au-delà de cela, nous avons un certain nombre d'obligations réglementaires à respecter en matière de gestion d'un tel patrimoine. Je veux notamment parler de tout ce qui est des diagnostics techniques à réaliser (électricité, incendie, thermie, amiante, et j'en passe). Tout cela constitue des coûts, des dépenses pour l'institution.

- La réalisation de terrains de futsal dans le courant de l'année 2019 : l'un à Morne Coco à Fort-de-France et un deuxième au Morne-Vert.

Deux belles réalisations dont nous sommes assez fiers. (*inaudible*) n'a pas pu se faire pour plusieurs raisons mais on projette de le faire incessamment. On a pu le faire avec l'aide de la Fédération Française de Football.

- Le dispositif que l'on a réussi à mobiliser « UEFA Assist ».

Je passe rapidement dessus parce que Président PEREAU l'a présenté dans le détail. Je ne reviens pas dessus. C'est un élément que l'on a réussi à mobiliser au prix de lobbying, d'efforts, de suivis importants.

Le cinquième élément que je voulais signaler, mais je l'ai dit tout à l'heure.

- La dissolution du CNDS et son transfert dans la foulée à l'Agence Nationale du Sport (ANS) avec un ensemble de règles nouvelles à respecter.

Le dernier slide que je voulais vous présenter, c'est l'évolution prévisible de l'association. C'est quoi les perspectives ? Nous en avons identifié trois que l'on voulait porter à votre attention. Ce n'est pas parce que l'on est sorti du plan de continuation que l'on va considérer que tout est gagné. Nous avons déjà pris comme posture d'arrêter cette philosophie, de continuer à garder cette grande vigilance au niveau de nos

postes de charges et notamment au regard de la faiblesse de notre chiffre d'affaires. On a cette conscience. 54% de subventions, cela voudrait dire que l'on devrait vivre avec le reste. Garder tout cela présent à l'esprit et rester en grande vigilance.

Deuxième objectif mais je l'avais anticipé, c'est le patrimoine immobilier de la Ligue. Le conserver en bon état. C'est un bâtiment qui a été construit, qui commence à dater, qui est en deux parties : une partie qui remonte dans les années...

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Alex ULLINDAH (*Trésorier Général*)

Pour la première, et la deuxième en 1983, plus récente. Il va falloir également faire preuve d'imagination, d'esprit innovant et notamment, je l'avais dit la dernière fois, bénéficier de l'appui d'organismes comme l'ADEME, comme la CTM au regard du Plan Territorial de l'Energie (PTE). Un certain nombre de choses pour nous permettre de faire face à ces obligations.

Enfin, ce n'est pas le moins important. Nous avons pris la décision d'instaurer dorénavant, de manière systématique, ce que l'on appelle en collectivité, des DOB (Débat d'Orientations Budgétaires) en fin d'année, pour vous présenter à l'occasion d'une assemblée générale, les orientations que nous allons prendre, tant concernant les dispositifs que l'on a précisés que ce soit OCP, FIFA Forward et les autres. Vous dire comment on voit les choses. Entendre vos retours. Cela nous semble être un élément d'innovation majeure pour être justement toujours dans cette transparence mais également dans cette coopération.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Alex (*ULLINDAH*), juste insister sur ce point parce que l'arrivée de richesses nouvelles, même si c'est un dû, mais je le répète, Président, si tu restes assis là et que tu dis que les bénévoles se saignent et se déchirent les mains à laver les maillots, à conduire les bus, les voitures et à faire du renforcement scolaire pour les gamins, et que tu ne vas pas chercher. Le Maire du Lorrain, je ne pense pas qu'il va te dire « j'ai pensé à toi, je te donne cela ». Tu vois ?

C'est l'arrivée de ces nouvelles richesses. Forward FIFA - on donne en toute transparence pour que tout moun sav konben lajan sa yé : 300 000 \$ chaque année depuis maintenant 2018. Cela représente à peu près 280 000 €. Il y a le ONE CONCACAF PROGRAM c'est à peu près 225 000 € ou 250 000 € selon les années, selon si vous participez aux compétitions CONCACAF. Désormais, on aura l'«UEFA Assist ». La première année c'était 20 000 €. Cette année c'est 40 000 €. Il y a l'accompagnement non négligeable de la Collectivité Territoriale de Martinique. Le Conseiller exécutif est là, il va pouvoir vous en parler. Il ne faut pas dire que ayen pa fèt.

Il y a d'autres sources de financement institutionnelles notamment la Fédération Française. Vous allez voir dans les camemberts qui vont vous être présentés, aujourd'hui c'est très faible compte tenu de l'importance des autres financements qui nous arrivent. On est conscient qu'aujourd'hui, il faut, comme une collectivité, qu'on passe par une étape de débat sur les orientations budgétaires. Le travail de concertation que l'on a commencé avec la « task force » depuis 2 ou 3 ans. Il y a les présidents qui participent à cette « task force » qui peuvent en témoigner. Nous avons mis cela en place. Il faut aller plus loin. Il faut que cette richesse, même si c'est une richesse aléatoire mais elle est réelle parce que souvent ce sont des programmes pluriannuels. On a au moins une visibilité sur deux ans, trois ans ou au moins sur une mandature.

En fin d'année, comme ce sont des dispositifs qui sont sur l'année civile. Ce que l'on propose c'est qu'en fin d'année, l'assemblée générale puisse débattre et dire « on préfère que cet argent soit orienté dans cette direction ».

Qu'est-ce qu'il faut savoir aussi ? C'est que l'on ne peut pas faire n'importe quoi avec l'argent. Ce n'est pas pour être méchant. Il y a des rubriques et on avait proposé de vous les présenter. On vous propose les éléments. Voici le ONE CONCACAF PROGRAM. D'abord, il faut savoir qu'il y a très peu de choses éligibles en matière de fonctionnement. C'est surtout de l'accompagnement, de l'investissement, du développement mais aller croire que vous allez pouvoir utiliser cet argent pour payer les arbitres,

normalement ce n'est pas possible. Le Commissaire aux comptes va vous le dire tout à l'heure. Mais il y a des rubriques.

Aujourd'hui, en toute transparence, sur ces deux derniers exercices puisque là on parle de 2018-2019 mais en 2019-2020 on a reçu une somme. On ne l'a pas encore reçue d'ailleurs. C'est le Forward que l'on a reçu. Cette somme va être sur l'aide aux clubs pour le COVID.

Voici les éléments : développement technique, football jeunes, formation des éducateurs, développement des entraînements, etc. C'était ce qui était prévu cette année. Les deux dernières années, cela a été utilisé essentiellement c'est vrai, pour des compétitions internationales notamment sur cette saison 2018-2019 où vous avez eu trois ou quatre équipes de jeunes qui sont parties en compétitions internationales. Cela a été utilisé aussi dans le développement des centres de gestion, gestion des ligues, autres formations du personnel. Cela a été utilisé en accompagnement de certains niveaux de salaires notamment pour les cadres.

Maintenant, c'est ce que j'ai dit dans mon rapport moral, on essaie de fonctionner en toute transparence. Aujourd'hui qu'il y ait un peu plus de richesses. Si l'Assemblée générale estime que ce n'est pas dans cette direction qu'il faut aller. Je prends l'exemple des compétitions internationales pour les jeunes qui sont extrêmement budgétivores. Sa ka kouté an lo lajan pou vwéyé an étjip jeunes filles 15 ans aux Iles Caïmans. C'est 50 000 €.

Pou vwéyé an étjip U17 à Bradenton en Floride, c'est 35 000 € à 40 000 €. C'est consommateur.

Si l'Assemblée dit : « Non, on ne veut plus aller dans ce sens-là, on veut autre chose, on va regarder ensemble ce qui est éligible dans le programme » et l'Assemblée va dire « c'est dans cette direction que l'on veut aller ». Cela va être difficile d'aller dans le sens de « le fonctionnement, acheter des ballons, payer des arbitres, du transport, etc ». Mais on peut aussi à l'exemple de ce que la CONCACAF et la FIFA ont accepté pour l'après-COVID – on va expliquer tout à l'heure – on peut leur demander, compte tenu de la situation extrêmement dégradée du tissu associatif dans notre petit pays et des difficultés que les collectivités ont – il faut le dire – parce qu'on a l'impression que c'est la Ligue de Football qui est responsable de tout. On a l'impression mais c'est peut-être une fausse impression. Mais nous ne sommes pas les seuls. Il y a l'Etat et effectivement les collectivités et les collectivités municipales.

J'espère que ce discours offensif qui est tenu, il est tenu également vis-à-vis de la collectivité communale. C'est ensemble. Il n'y a aucun souci sur cela. Ce débat c'est une proposition que nous faisons. Je pense que sur ce que nous avons entendu, vous êtes favorables à ce que dès la prochaine assemblée générale, on puisse être sur ce débat d'orientations budgétaires pour pouvoir ensemble décider de l'utilisation de l'argent et de ces nouvelles richesses que nous avons pour lesquelles nous nous sommes battus, mobilisés pour apporter à l'institution.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Nous allons maintenant passer la parole à Madame la Commissaire aux comptes.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Pardon. Le micro Marcel.

Monsieur Marcel

Président, permets-moi d'insister mais la municipalité qui n'accompagne pas ses associations, elle saute. Tout bêtement. Pourquoi ? Parce qu'il y a des associations qui sont représentatives des communes et de façon pertinente, la municipalité saute.

Je rejoins le Président du RC Lorrain. Effectivement, il est bénévole et les municipalités doivent en tenir compte et s'occuper de ses associations. C'est la même chose aussi pour la Ligue de Football qui fait des efforts monstrueux, inimaginables : rentrées d'argent et tout ce qui s'en suit. Mais il faut ne pas oublier

les derniers petits ti sonson de l'échelle. Cela veut dire ceux qui, chaque matin, se réveillent. Il doit y avoir une politique.

Le transport des jeunes. Il a parlé de sanctions et tout ce qui s'en suit mais cela devient quelque chose d'inimaginable le bénévolat à l'heure actuelle. Vous savez que les arbitres, il faut qu'on les paie maintenant dans les clubs. Les arbitres s'en vont tout de suite s'il n'y a pas le matériel, s'il n'y a pas ceci et cela. Il n'y a pas de recettes. Il y a d'autres frais qui s'ajoutent tout simplement aux clubs à l'heure actuelle. Je ne vais pas m'étaler longuement là-dessus, vous le savez très bien. C'est invivable.

Ce qu'il n'a pas dit. Le blanchi que je suis sous le harnais, man té za kay ni twa kay, si man pa té Prézidan. Tout le monde sait que pòch-nou ka koulé dlo. Tout le monde le sait. Le nombre de fois où on a laissé un chèque en caution à la Ligue. C'est bien pourquoi je demande la fameuse passe en retrait. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président pour ton intervention. On poursuit l'ordre du jour. Retiens ta question, Président. On va demander à Madame la Commissaire aux comptes de bien vouloir présenter son rapport et après je te passerai la parole.

c) Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes

Madame Marie-Frédérique ADREA-LORDINOT (*Commissaire aux comptes*)

Merci Monsieur le Secrétaire Général. Bonjour à vous toutes et vous tous. En préambule, j'aimerais d'abord préciser que mon rapport d'audit a été établi selon des règles et des normes professionnelles applicables en France et que ma mission est effectuée dans le respect du Code de déontologie, à savoir notamment la règle d'indépendance.

Ceci étant dit, je voudrais également vous dire que sous les réserves que je vais décrire, les comptes annuels sont certifiés. Ils sont au regard des règles et principes comptables français réguliers, sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice qui est écoulé et également de la situation financière et du patrimoine de l'association, à la fin de cet exercice.

Quelles sont ces réserves ? S'agissant du contrôle interne qui est lié à l'organisation des matchs, c'est une réserve qui revient régulièrement. Je dois donc réitérer cette réserve relative à l'exhaustivité des recettes qui figurent en produit. Egalement faiblesse de procédures de contrôle interne notamment la gestion de billetterie non sécurisée.

La deuxième réserve concerne la comptabilité analytique. Votre association n'a pas mis en place d'organisation suffisamment fiable et de suivi quotidien de l'exécution budgétaire qui permet de mesurer l'activité réelle et le coût du personnel imputable à la seule Ligue.

Je rappelle que sur ces réserves je certifie les comptes qui vous ont été présentés par le Trésorier.

Tout aussi important, les observations. Sans remettre en cause l'opinion que je viens de vous exprimer, j'attire votre attention sur les points suivants qui sont exposés dans une note d'information complémentaire de l'annexe. Le Trésorier a insisté tout à l'heure pour dire combien l'annexe est également importante.

L'exécution à échéance du plan de continuation et d'un solde de 190 000 €. Si vous voulez bien, pour être plus pédagogique, je vais peut-être récupérer l'annexe et vous lire les choses. Le plan de continuation qui dit que nous avons terminé en mars 2019 l'exécution de ce plan et que suite aux engagements en intégralité, le Tribunal a constaté cette exécution. Ainsi, la procédure de redressement judiciaire de la Ligue est clôturée. Toutefois, il reste dans les comptes la somme de 190 439 € qui est comprise dans le plan mais qui n'est pas confirmée ni réclamée par les organismes sociaux. Ce poste devra faire l'objet d'une régularisation au cours de l'exercice suivant. Nous avons quand même cette petite épée au-dessus de la tête qu'il faudra régulariser : 190 439 €.

S'agissant du tableau des subventions à recevoir et des dépenses engagées correspondantes à la clôture de l'exercice. Il s'agit d'un tableau à la page 13 qui détaille les subventions à recevoir et les dépenses qui ont été engagées, c'est-à-dire que depuis deux ans, nous tentons pour une meilleure transparence, une meilleure exactitude des comptes, de lisser les charges qui sont déjà engagées pour l'exercice d'après, avec les subventions qui sont reçues postérieurement. Mais cela nous le faisons que lorsque nous sommes certains que le produit a été reçu. Nous lisons les dépenses avec les subventions lorsqu'elles sont certaines pour les dépenses qui sont engagées l'exercice d'après puisque vous savez bien que la Ligue est obligée de faire des réservations d'hôtels, etc. Ce sont des dépenses qui passent dans l'exercice mais que nous lisons avec les futurs produits à partir du moment où je répète, qu'ils sont certains.

Je fais aussi une observation sur la traçabilité du financement des matchs. J'interviens un peu dans ce débat qui est passionnant et je tiens quand même aussi à préciser que le schéma fléché du financement des matchs, c'est-à-dire que ce soit la CONCACAF, la Gold Cup, la Ligue des Nations, ce schéma doit être élaboré pour une meilleure traçabilité, une sécurisation et une utilisation conforme à l'objet parce que ces fonds ont été alloués dans un cadre et qu'on ne peut pas faire ce que l'on veut avec cet argent qui nous est alloué. Il y a un objet, une règle.

J'ai bien entendu le débat d'orientations budgétaires ce qui est, en soi, une bonne chose. Mais nous restons bien dans un cadre. Dans le ONE CONCACAF par exemple, il y a des dépenses qui sont éligibles et d'autres non.

La sécurisation de la billetterie. Votre Ligue travaille là-dessus puisqu'en page 9 il a été écrit que le projet de sécurisation de billetterie des matchs est en cours de validation pour la prochaine saison.

L'affectation des défraiements du Président. J'anticipe peut-être le débat mais en fait, j'ai également vérifié ces honoraires. C'est une ligne budgétaire qui a été allouée mais que le Président a laissée à disposition de la Ligue. C'est précisé à la page 9 « défraiements du Président ». Les fonds alloués pour les frais du Bureau du Président dans le cadre de ONE CONCACAF ont été mis à la disposition de la Ligue, c'est-à-dire qu'au 30 juin 2019, il reste à réaliser 22 204 €.

Je n'ai plus rien à ajouter sur le rapport spécial dans la mesure où vous n'avez pas de conventions qui ont été autorisées ou passées entre les administrateurs et la Ligue de Football. Mon rapport ne fait pas état de conventions particulières. Je reste à votre disposition pour des questions, des observations.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Madame la Commissaire aux comptes.

Madame Marie-Frédérique ADREA-LORDINOT (*Commissaire aux comptes*)

Monsieur le Secrétaire Général, je vais profiter de la parole qui m'est donnée - c'est juste un petit message sportif – pour applaudir l'ensemble des clubs et également féliciter les champions notamment la Samaritaine pour le travail qui a été effectué. J'ai vu passer une petite vidéo historique que j'ai trouvé très bien en l'occurrence. Je voudrais quand même rajouter que, dans ce contexte actuel, de besoin de vérité mon père, Jean LORDINOT, a également été président de la Samaritaine dans les années 1960 et qu'il a œuvré pour que la jeunesse des campagnes puisse avoir accès au foot puisque jusqu'à présent le foot était réservé plutôt à l'élite du bourg. Bravo encore à tout le monde et bonne reprise de championnat.

(*Applaudissements*)

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Madame la Commissaire aux comptes. Maintenant la parole est aux délégués. La F.A.M. avait demandé la parole. Y a-t-il d'autres clubs qui souhaitent intervenir ?

Monsieur Philippe ARMEDE (*Futsal Académie Martinique*)

Il y a une question par rapport aux subventions parce qu'il me semble – et j'aimerais avoir un éclaircissement là-dessus - que le DTM qui était passé l'année dernière ou il y a deux ans, avait dit qu'il y

avait des sommes allouées par la FIFA – je ne sais pas si c'est pareil au niveau de la CONCACAF – pour le foot diversifié.

Si c'est le cas - on parle de transparence - est-ce qu'il y a la possibilité, en chaque début de saison, chaque fin de saison, qu'on puisse savoir quelles sommes exactement sont allouées au foot diversifié puisqu'ici il n'y a que le futsal puisque le foot avenir ne fait pas partie du foot diversifié mais du foot normal, mais que l'on puisse avoir toute la transparence sur les sommes vraiment allouées au futsal afin que la commission puisse gérer avec votre aide et votre soutien, cette somme allouée annuellement pour savoir comment répartir ces sommes. Parce que depuis trois ans, nous ne sommes pas du tout au courant des sommes allouées pour le foot diversifié et je pense que les clubs devraient être au courant afin de faire un choix sur la répartition de ces sommes.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Bien évidemment, cela rentre dans le droit fil de ce que propose le Président c'est-à-dire que dorénavant, avant la fin de l'exercice, l'année civile 2019, qu'à l'occasion d'une assemblée générale, que les présidents puissent débattre des orientations concernant le dispositif ONE CONCACAF et FIFA, de telle sorte que tout le monde ait connaissance des sommes allouées aux différents chapitres.

Maintenant, si tu veux avoir le montant en précis sur l'exercice passé, je pense qu'en te rapprochant du Trésorier ou du 1^{er} vice-Président, tu pourras avoir le montant affecté à la pratique futsal.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Il faut simplement bien comprendre qu'il n'y a pas de sommes affectées, s'agissant notamment des différents dispositifs dont j'ai parlés. Le ONE CONCACAF que j'ai présenté, il y a un certain nombre de choses qui sont éligibles et après c'est à la Ligue, en concertation avec ses clubs, en concertation avec les acteurs, en démocratie participative, de voir sur quelles priorités on va donner.

Si on regarde les domaines éligibles, on peut dire qu'effectivement, il y a 225 000 \$, on va mettre 50 000 \$ sur le futsal. C'est ensemble que l'on va essayer.

Il faut comprendre que ce sont des choses qui sont nouvelles. La première année où on a pu bénéficier du Forward FIFA - on n'en a pas parlé mais on peut le dire - il y a eu une forme de dérogation et la Fédération Française nous a donné une espèce de quitus pour pouvoir accompagner le redressement. Le premier épisode du Forward FIFA a permis de soulager en quelque sorte – on dit cela tout doucement pour que les experts n'entendent pas – mais c'est cela.

J'insiste. On a trimé avec vous, les clubs - tout moun lan séré senti yo - les collaborateurs, les collectivités nous ont aidés pour pouvoir sortir de cela. Je ne sais pas si vous imaginez plus d'un million d'euros à rembourser. Il reste là une incertitude sur 190 000 € mais c'était 1 250 000 €. Ce n'est pas moi qui étais là. La Ligue de Guadeloupe était entrée en procédure d'observation et de redressement judiciaire. La Fédération a accepté de récupérer l'argent de la FIFA puis de faire en sorte que les contraintes d'éligibilité soient un peu assouplies pour permettre à la Ligue de Martinique de sortir paské nou té ja pratikman fini, on avait déjà payé 8 ans tout seuls. Nou fèy ansanm, solidaires. La Ligue de Guadeloupe entrait. La Ligue de Guadeloupe pa mèm fè pètèt deux ans et grâce à cet argent, ils ont soldé.

Nous, on a utilisé un petit peu avec le quitus de la Fédération pour pouvoir couvrir une annuité, je crois. Ces 190 000 € qui restent, cela n'a pas été réclamé par la Sécurité Sociale. Je sais qu'il y a des inspecteurs de la DJS ici. Ce n'est pas dans le plan, il faut que l'on provisionne. Je ne suis pas un spécialiste. Monsieur le Trésorier, il faut que l'on provisionne, tu es d'accord ? Il faut provisionner le principal et les pénalités, c'est cela ? Voilà. C'est ce que le Commissaire aux comptes demande. On va voir et on espère ké pèsonn pa key vini anbété nou anlé machen.

C'était pour dire cela mais la proposition du débat sur les orientations budgétaires va dans ce sens. Mais la Commissaire aux comptes l'a bien précisé, même s'il y a un DOB, si cela ne rentre pas dans les choses éligibles, cela va être difficile. Mais on peut ensemble aller vers les bailleurs et leur dire : « il faut modifier vos éligibilités ».

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Non, c'est ce que je t'ai dit, la CONCACAF, il n'y a pas de sommes prédéterminées. Tu as une enveloppe et dans les choses éligibles, tu peux.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Non, c'est pareil. La FFF c'est quoi ? C'est le contrat d'objectifs. Le contrat d'objectifs c'est 50 000 € aujourd'hui. Tu vois un peu le différentiel entre l'accompagnement de la CTM qui est à 300 000 € et l'accompagnement de la CONCACAF qui est à 200 000 \$. 50 000 € c'est vite fait mais il n'y a pas de ligne, c'est pareil.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Très bien. Sur la question des comptes, y a-t-il des demandes ?
L'Intrépide demande la parole.

Monsieur *(L'Intrépide Club)*

Bonjour à tous. Je veux simplement faire remarquer ce qu'a dit Marcel, c'est ce que nous vivons très difficilement. Par contre, je voudrais attirer l'attention de l'assemblée, il manque un représentant. Ce représentant, c'est le représentant des maires. Il devrait y avoir un maire présent parce que notre premier souci c'est avec les maires. Nous œuvrons pour leur jeunesse. Ils devraient avoir un représentant présent ici. Dorénavant, il faudra inviter le Président.

Deuxième chose. Je voudrais aussi revenir rapidement sur la recherche de subventions. Il y a un problème qui est toujours d'actualité : nous sommes concurrencés par la télévision. On voit en ce moment la France qui est au combat avec les Etats-Unis à propos des impôts qu'elles veulent mettre sur les sociétés informatiques (Google et compagnie). Nous avons ce problème avec Canal+. Il faut qu'ils paient pour nous dédommager parce qu'à l'heure actuelle, il est préférable de rester devant sa télévision que de venir aux matchs.

La difficulté maintenant de transporter les jeunes. Ils ne veulent plus le faire quand on n'a pas de voiture : monter un mercredi à Saint-Pierre ou au Morne Vert. Ils demandent 30€ par jeunes. Cela pose de grandes difficultés.

En ce qui me concerne, il a fallu que j'achète une tondeuse autoportée pour couper l'herbe sur un terrain municipal. C'est de l'argent que j'aurais pu mettre ailleurs. C'est important. Et je ne suis pas le seul dans le cas. Nous ne savons plus comment tourner. Les locaux vides vont fermer les portes de beaucoup de sponsors. Nous avons une difficulté qui va s'amonceler. Moi, je suis encore content d'être là puisque je suis une espèce en voie de disparition vu mon âge. Je dis une chose parce qu'on a perdu beaucoup de clubs qui ont mis la clé sous la porte. On a vu avec la dénatalité, ce problème des ententes et des fusions. Tout cela doit être pris en compte. Voilà ce que j'avais à dire.

Monsieur Jean-Claude VARRU *(Secrétaire Général)*

Merci Président. D'autres demandes de parole ? Non.
S'il n'y a plus de demande de parole, on va passer au vote.

Je vous propose le projet de résolution suivant qui va être soumis à votre approbation :

Examen des comptes annuels 2018-2019. L'Assemblée générale des Présidents de clubs réunis le 11 juillet 2020 approuvent les comptes de l'exercice 2018-2019 clos le 30 juin 2019 qui présentent un résultat net de 213 419 €.

Y a-t-il des délégués qui s'abstiennent ? DEUX (2) *(Etincelle, CODST)*

Qui sont contre ? Zéro (0)

Résultat du vote

Pour	277
Contre	0
Abstention	8
Total	285

- L'Assemblée générale des Présidents de clubs réunis le 11 juillet 2020 approuvent les comptes de l'exercice 2018-2019 clos le 30 juin 2019 qui présentent un résultat net de 213 419 € à la majorité des membres

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

La deuxième proposition de résolution, concerne l'affectation du résultat.

Les Présidents de clubs réunis le 11 juillet 2020 approuvent les comptes.

La résolution n°2 concerne l'affectation du résultat. Il vous est proposé de reporter ce résultat excédentaire au report à nouveau.

Quels sont les Présidents qui sont contre ? Zéro (0)

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? UN (1) (*Étincelle*)

Résultat du vote

Pour	282
Contre	0
Abstention	3
Total	285

- L'Assemblée générale des Présidents de clubs réunis le 11 juillet 2020 décide d'affecter le résultat des comptes de l'exercice 2018-2019 au report à nouveau à la majorité des membres

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs.

Nous avons clôturé ce point de l'ordre du jour qui concernait l'examen des comptes annuels.

Président, nous avons deux questions diverses. Je propose qu'on puisse les évacuer tout de suite et ensuite, on passera la parole à Monsieur le Conseiller exécutif.

8. Questions diverses

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

On va commencer dans l'ordre de réception. Il y avait une question diverse qui concernait le CODST sur des demandes de précisions concernant le montant des frais du poste réception, etc. Il faudrait qu'on y apporte une réponse.

Une deuxième question du New Star qui est une proposition de modification de la répartition de la feuille de recettes avec la suppression du « 1€ de solidarité ».

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Il y a un représentant du New Star ? Oui.

Tu veux reformuler ? Cela va vite. C'était peut-être passé inaperçu sur la feuille de recettes des matchs de Coupe. Il faut corriger, on est d'accord.

L'autre chose, c'est le « 1 € de solidarité ».
Vas-y, tu vas expliquer.

Monsieur (*New Star*)

Bonjour, simplement sur la feuille des recettes notamment des matchs de coupe, il y a encore le 1€ de solidarité, de financement de la Maison du football qui est déduite de la feuille de match alors qu'on vient de voir qu'il n'en est plus question et cela défraie la recette à proprement parlé du match. Du coup, cela diminue la recette que l'on doit distribuer soit aux arbitres, soit au club adverse. C'était cela le premier point.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Sur la Coupe, heureusement que le New Star a vu cela parce qu'il me semble que c'est une décision qui avait été prise. Il y a aussi le défraiement des arbitres sur les matchs de Coupe. Mais là aussi, cela nous a étonné parce que sur les matchs de Coupe...

Monsieur (*New Star*)

Défraiement des délégués.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Des délégués, normalement non. On corrige.

Monsieur (*New Star*)

Il faut le corriger.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

C'est pris en compte. On avait déjà prévu d'en parler lors de l'Assemblée générale en visioconférence.

Sur le CODST, est-ce que le représentant veut préciser les questions ? C'est bon.

Il y a eu un échange de courriers entre le CODST et le Président de la Ligue directement parce que Daniel CABRERA, je ne sais pas si c'est une espèce en voie de disparition, Président TIRCY, mais c'est un peu l'équivalent en termes d'investissement incroyable. Nou tout ka envésti mais il y en a qui sont peut-être un peu plus méritants. Mé man ka konsidéré que le Président TIRCY pli méritan ki mwen. Daniel CABRERA c'est 35 ans, c'est ce qu'il m'a dit – je ne sais pas, je n'étais pas ici, je faisais mes études – d'investissement. Fort-de-France aussi, on sait qu'il y a des petits soucis. Daniel (*CABRERA*) a signé un courrier. Man ka di zot tit-la : « Grandeur ou décadence du football martiniquais de l'après-COVID ». Vous voyez, il annonce la couleur. Trésorier, tu t'es mis très haut. J'ai l'impression que tu es un sniper. (*rires*) Je rigole. En demandant des explications.

Il y a des observations, pour être plus sérieux, sur la question du fonds de solidarité de la Fédération disant : « est-ce que c'est avec 10 € par licencié que l'on va pouvoir aller quelque part ? ». Evidemment que tu as raison de dénoncer cela. Mais ceux qui ont eu l'occasion de nous accompagner à la Fédération – dont Daniel CABRERA d'ailleurs – voient comment on se bat avec cette instance qui ne comprend pas nos réalités.

D'ailleurs, vous vous rappelez, il y avait une Directrice de la Ligue de Football amateur, Madame BARZAC, gentille au demeurant, qui était venue ici dans son tour de l'Outre-mer et dans une réunion avec les Présidents de clubs – pour ceux qui n'étaient là – il y a un Président de club qui a dit – il me semble que c'était Raymond MARIE-JOSEPH : « Il faudrait savoir qu'acheter un ballon, c'est un problème ici » parce qu'elle n'était pas au courant qu'une brosse à dents coûtait quatre fois plus cher ici qu'en France ». Elle dit : « les ballons ce n'est pas un problème en France ». Alo, lé i di sa, yonn, dé ki tonbé anlèy épi ki di : « Envoyez-nous un container ». La Fédération ne comprend pas.

D'ailleurs, le petit Président PEREAU est étiqueté de « vilain petit canard » à la Fédération depuis quelques temps. Vous savez que j'y allais un peu quand même jusqu'à présent mais on a pris nos distances. On a d'assez bonnes relations avec le Président de la Fédération mais sur certains sujets, cela coince. Même moi, j'ai pris un peu mes distances. Tout l'environnement, c'est à chaque fois « encore ». Une fois, un Président de la République avait dit : « La Martinique ne demande rien, elle exige tout ». Yo pa ka konprann ke ni an réyalité. Ce n'est pas évident. On est totalement d'accord et c'est pour cela que nous avons mis en place un dispositif d'aide beaucoup plus conséquent qui va au-delà de ces 10 € et qui, aujourd'hui, grâce au fait que là encore, des instances qui sont supranationales, nous ont dit : « Nous sommes d'accord pour modifier sur cette année 2020, le dispositif OCP et le dispositif Forward FIFA pour permettre une aide directe aux clubs ». On va en parler rapidement tout à l'heure.

Il y a quelques petits sujets où effectivement, le CODST demande pourquoi il y a un montant de frais de déplacement des bénévoles de 28 344 €. J'ai dit au Président par courrier que toutes les dépenses, les recettes et les charges de la Ligue de Football sont dans une orthodoxie. On nous a souligné quelque chose, on va vérifier. Mais on fait le maximum. On est inspectés, expertisés par des comptables. On regarde tout. Je lui ai dit aussi que je tiens, enfin pas moi, la Ligue de Football en tant qu'instance tient à sa disposition tous les grands livres qu'il veut. Je tiens à dire aussi – les membres du Comité sont d'accord avec moi – nous tenons à disposition d'Ernest et du Trésorier du RC Lorrain tous les grands livres pour pouvoir venir vérifier au centime d'euro près s'il y a des anomalies, s'il y a quelque chose. C'est normal. Ce n'est pas une faveur, vous avez le droit.

Les frais de déplacement des bénévoles, c'est la formation de dirigeants, les arbitres qui vont en stage, les bénévoles encadrants lorsqu'il y a des déplacements d'élites jeunes en CONCACAF (U14, U15, U17, U20). Il faut bien qu'il y ait des gens qui les accompagnent. Les finales de Coupe de France, échanges entre les différentes Ligues. Le Champion de la Caraïbe, il y a des gens qui partent avec. Le pôle administratif de fonctionnement, il y a des conventions de bénévoles parce qu'il faut faire fonctionner. Le pôle terrain : formation des commissions de terrains, il y a eu des stages en Guadeloupe. Les stages et réunions différentes du football. Vous pouvez regarder et s'il y a un truc qui paraît anormal, vous nous dites : « Ce n'est pas normal, c'est quoi cela ? »

Il y avait aussi sur les charges. Il y a un gros chapitre où il y a 1,2 million d'euros de fourre-tout. C'est pareil. Vous venez regarder ce qu'il y a dedans. Pourquoi c'est un gros pavé ? Parce qu'il y a, il me semble que le trésorier l'a dit, tout ce qui concerne les dépenses de déplacement aérien, d'hébergement d'hôtel, etc. Zot ka vini gadé, épi zot ka wè si ni an bagay ka klòché adan, épi zot ka di nou.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'il y a des transferts de charges et on gagne de l'argent sur les transferts de charges. Pourquoi ? Je donne un exemple. Nous avons, grâce à une petite convention avec Air Caraïbes, chaque fois qu'une institution notamment la Fédération Française voire d'autres instances, on peut parler de la Ligue Antilles-Guyane Foot par exemple, a des billets à acheter pour un déplacement d'équipe, on enregistre la dépense, c'est-à-dire que s'il y a la Sélection U15 qui doit partir en tournoi U15 en France, il y a une vingtaine de personnes à partir, la Fédération paie cela. Mais nous, nous avons dit à la Fédération, on enregistre et vous nous remboursez. Le contrat avec Air Caraïbe fait que le chiffre d'affaires qui grossit par rapport à ce transfert de charges on gagne de l'argent sous forme d'un intéressement en pourcentage. Ce n'est pas de l'argent liquide que l'on vous donne, c'est-à-dire que l'on vous donne des avoirs.

Il y avait aussi quelques petits sujets autour mais je pense que l'on s'est mis d'accord. Pani pwoblèm sur cela.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Deux personnes qui demandent la parole. Le RC Rivière-Pilote et le Trésorier du RC Lorrain.

Monsieur (*RC Rivière-Pilote*)

La fameuse dame qui était venue, elle nous avait envoyé un container. Elle était étonnée du fait que nous achetions des ballons. Je prends mon cas. Vous me connaissez, je suis de Rivière-Pilote. La rivière c'est un débat long comme un fleuve. J'use en moyenne 300 ballons par année. Si ou ba mwen 100, c'est une réduction des charges. La FFF distribue des ballons en France.

Je comprends, Président, que tu sois en termes brouillés avec Monsieur LE GRAET qui se dore la pilule dans notre belle mer, dans notre commune, la deuxième commune de France, mé fòk misié fé an bagay ba nou. Sé ki sa ka rivé mwen là ? Peut-être que l'on est un peu trop gentil aussi. C'est vrai que cette dame était étonnée que l'on n'ait pas de matériel gratuit chaque année. A nous de refaire la demande puisque nous sommes les danseuses de la France. A nous de refaire la demande pour que l'on ait le matériel nécessaire pour que nos frais soient réduits. C'est tout ce que j'ai à dire.

Monsieur Robert MICHALON (*RC Lorrain*)

Président, il y a une proposition que je vais faire parce que lorsque je regarde dans la salle, quand même en tant que Président, on est bien représenté. Mais à mon humble avis, tous ces présidents sont dispersés. Tous, nous nous retrouvons avec les mêmes difficultés. la générosité devrait commencer par nous-mêmes. Kon yo ka di an fransé é man ka riprann'y an kréyol : charité bien ordonnée commence par soi-même.

Aujourd'hui, le nombre de présidents ici sait combien cela lui coûte pour des équipements. Un exemple bien simple : les ballons. Je suis Trésorier du Rapid Club. Mes joueurs vont me réclamer, hors mes sections jeunes, des ballons de compétition. Or, nous savons que les ballons de compétition les plus adaptés pour nos joueurs sont des Nike. Un ballon me coûte 34 €. D'accord ? C'est la chose la plus simple.

Par contre, pour un équipement vestimentaire, nous connaissons tous le coût d'un équipement vestimentaire. Fort souvent, les présidents de clubs n'ont pas la mesure de payer ces équipements. Nous avons aussi parlé des municipalités. Les municipalités, en Martinique, sont presque exsangues. Il n'y a qu'une chose qui vienne à leur secours, c'est le fameux octroi de mer, Monsieur le Responsable financier qui est en face. Je crois que l'octroi de mer est rétribué par tête d'habitant. Je suppose que cela doit être de cette façon. Quand ma petite commune de 7 300 habitants rétribue pour une année, cela ne doit pas être pas grand-chose et avec tout ce qu'il y a à s'occuper comme infrastructures, les associations seront peut-être parmi les derniers à recevoir une subvention, même quelque fois quand on le fait, avec avance.

Aujourd'hui, la question que je voudrais vous poser : à quand une commission à la Ligue qui regrouperait tous les Présidents d'associations avec des états en besoin d'équipements afin que nous retrouvions un équipement qui est digne de ce nom, parce que j'en ai fait l'expérience tout seul à la Martinique et cela m'a peut-être réussi mais je pense que si nous nous regroupons, cela ira mieux.

Avec le Président qui a l'approche avec la FIFA, trouver un moyen, plutôt que chacun parte dans un sens à vouloir s'acheter un équipement, à regrouper l'ensemble des équipements et le bien sera fait quand nous recevrons des containers en équipements (ballons et autres) comme cela les financements seront moindres. Merci.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Trésorier.

Vas-y.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Je veux bien rebondir sur la proposition de Monsieur MICHALON. Je te préfère sous ce format-là. Tu imagines bien que tu n'es pas le premier à avoir imaginé cela. Mais il faut peut-être un peu plus de solidarité pour le mettre en œuvre. Mais je vais même plus loin. Cela a été imaginé – le Président du CTOS est parti – mais j'ai été un moment vice-Président du CTOS et il y a un membre du CTOS ici. C'est quelque chose qui pouvait même aller à l'échelle de l'ensemble des sports sur certains types d'équipements. La question de la mutualisation du transport aérien aussi, etc.

Il n'y a aucun problème. Peut-être pas tous les présidents mais sur le principe d'un groupe de travail. Je n'aime pas trop parler de cela parce que les gens disent que tu veux enterrer le truc, mais je pense que dans cette logique de débat sur les orientations budgétaires, en amont, il faudra préparer quelque chose et dire : « voilà ce que l'on propose ». On peut aller ensemble.

Marcel est déjà d'accord pour monter à la Fédération pour décaler le crabe mais on peut aller ensemble. Ils ont plus d'écoute les tutelles internationales. Je pense que ce qui va être présenté rapidement tout à l'heure, c'est dans ce sens qu'il faut que l'on aille. Il faut qu'il y ait une adaptation des dispositifs d'aide aux Fédérations et aux Ligues pour qu'une aide puisse aller directement aux acteurs et aux clubs. Il n'y a aucun souci. Ce que l'on va présenter là, à la limite c'est ce qu'il faut que l'on demande à la CONCACAF et la FIFA, de pérenniser pour que l'on puisse flécher directement sur les clubs.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Merci Président. Est-ce que tu souhaites que l'on présente tout de suite le dispositif solidaire d'aide aux clubs ?

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Rapidement parce que Monsieur le Proviseur va nous mettre dehors.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Et Monsieur le Conseiller Exécutif pourra également intervenir.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Rapidement le fonds solidaire d'aides aux clubs.

La Fédération dit 10 € par licencié, mais eux mettent 7 € et ils disent aux Ligues : « Vous mettez le complément ». Eux c'est 72 000 €. Effectivement sur « les fonds propres », la Ligue met 3€ de plus et cela ne peut être que par avoir en compte. Cet argent qui est déjà là – fo pa di nou ke pawòl an bouch pa chaj. Lajan tala ja la. C'est-à-dire que c'est un avoir que vous avez dès maintenant qui vous permet d'acquérir un compte, des licences (produits de Ligue), payer les amendes aussi. La Ligue met 31 000 € ce qui fait 10€ par licencié. Cela fait au total 103 000 €.

Ensuite, la CONCACAF c'est le ONE CONCACAF PROGRAM. Je vous dis tout. Quand il y a eu le COVID, le Président MONTAGLIANI a appelé les 41 présidents de l'association la CONCACAF et il leur a dit : « Nous autorisons l'utilisation du ONE CONCACAF pour permettre d'aider notamment pour payer les salaires ». C'est ce qu'ils ont dit au départ, c'est-à-dire un peu comme le dispositif d'état. Comme il y a eu du chômage partiel, le télétravail, vous pouvez utiliser le ONE CONCACAF – il y avait une limite d'ailleurs – pour payer les salaires.

Nous sommes les seuls, la Martinique, à ma connaissance, à être montés au créneau. On lui a dit directement : « On a besoin d'autre chose parce que les salaires, pour la Ligue effectivement, il y a du télétravail et du chômage partiel, on a besoin. Mais la plupart des clubs n'ont pas de salariés. Il n'y aura pas d'intérêt pour nos clubs ». Ils ont modifié l'affaire et ils ont dit que l'on pouvait flécher cela sur tout ce qui est, a priori possible, en éligibilité du ONE CONCACAF. C'est comme cela que l'on a construit, avec également le FIFA Forward où on a fait la même démarche, avec la Fédération puisque c'est la Fédération qui est l'intermédiaire entre la FIFA et nous sur cet argent. La FIFA a dit : « D'accord, on a compris, vous pouvez utiliser cet argent pour flécher directement vers l'aide aux clubs ».

C'est une partie du ONE CONCACAF (117 500 €) - puisqu'évidemment il y avait des choses qui avaient déjà été engagées. On ne pouvait pas tout prendre - et une partie du FIFA Forward (106 000 €) qui ont permis de construire ce que l'on voit, c'est-à-dire aide aux transports, aide à l'arbitrage, aide au matériel et on va parler de quelque chose de particulier, c'est l'aide aux éducateurs qui a priori, sont fléchés vers les R3 mais on va voir que tout ce dispositif peut être fongible.

J'ai discuté avec un club de Sainte-Anne, il m'a dit : « Cela ne m'intéresse pas trop le transport, je ne gère que des seniors. On se gère. Moi, l'accompagnement transport ne m'intéresse pas, par contre, j'aimerais bien avoir un peu plus pour les licences, un peu plus pour l'arbitrage et un peu plus pour le matériel parce que j'ai besoin des équipements de base ». On a construit cela avec ça.

La CTM – le Conseiller BOUTRIN va le dire tout à l'heure – la demande est faite. On nous a déjà dit oui. 60 000 € qui a priori étaient fléchés sur le transport de jeunes. Mais là aussi, on peut le dire en toute transparence, peut-être qu'il faut que ce soit fongible, que ce ne soit pas fléché uniquement sur le transport

des jeunes parce que, comme c'est plus facile de discuter avec la CTM, peut-être qu'il faut que la globalité de l'aide soit fongible et que selon les besoins des clubs, on puisse avoir une certaine flexibilité qui permette de naviguer dans ces différents bailleurs de fonds.

Le Crédit Agricole : 24 000 €. C'est une convention de partenariat qui aurait dû déjà être signée mais qui va être signée et qui fait en sorte que le Crédit Agricole va parrainer un certain nombre d'équipes de jeunes en équipements directs à hauteur de 24 000 €.

Cela représente 411 920 € sous réserve que la CTM soit d'accord. Les autres sont déjà d'accord. Tout est déjà verrouillé. On a même déjà reçu l'argent FIFA. Le Forward FIFA est déjà arrivé sur les comptes dédiés. Parce qu'après on va parler aussi des modalités d'exécution de tout cela. Il va falloir une orthodoxie mais au centime près.

Le CONCACAF FIFA, il faut avoir des devis. Par exemple, si on parle du transport, l'Étincelle en R2, ils veulent descendre aller jouer à Sainte-Anne. Il passe convention avec un transporteur agréé. Il a sa convention. Il a son devis sur l'année et il présente sa convention, son devis sur l'année et ensuite, il procède au paiement. On est en train de formaliser les choses pour voir s'il pourrait y avoir des avances à hauteur de 40%. Tout cela c'est très strict. En tout cas, il paie ou il peut avoir une avance, et après, il faut qu'il justifie. Ce n'est pas pour nous. Nous, nous sommes l'intermédiaire. Il faudra que le club – j'ai pris l'Étincelle mais cela peut être un autre – justifie non seulement avec une facture acquittée – je parle sous le couvert des spécialistes – mais un justificatif de paiement.

Sé pou sa ke zafè lajan litjid là pou sé awbit là, fòk nou tiré an tré anlé sa. Il faut que les arbitres comprennent que cela ne va plus être possible de payer en liquide après le match. Il faudra un chèque.

Voilà le dispositif que l'on est en train de verrouiller et que l'on voit aussi avec l'institution CONCACAF pour qu'on puisse compiler tous ces éléments justificatifs parce que c'est eux qui donnent l'argent. A un moment donné, il y aura un reporting ou il faudra avoir tout cela. Vous voyez un petit peu la complexité des choses mais c'est la réalité. On pourrait prendre l'exemple du matériel. C'est pareil. Si vous avez un fournisseur, vous voyez le fournisseur. Vous faites un devis, après il y a une avance, etc.

Dans les jours qui viennent, il y aura un règlement qui va vous permettre de comprendre et d'avoir l'opérationnalité de cette affaire. Sé pa pawòl an bouch pa chaj, lajan ja là, dispositif-là la. Marcel, ou ka veyé WhatsApp, mé sé sa. (*Rires*) Tu fais les comptes ?

Vous savez, en politique – je ne dis pas cela pour les politiciens qui sont ici – mais vaut mieux annoncer en globalité : 411 000 € qu'on va distribuer. Cela passe mieux. Mais nous nous sommes transparents. On a déjà fait un peu les petits décomptes. On devrait être, Marcel, à hauteur de 6 000 € ou 7 000 € pour les clubs de R1 et R2 et comme on a proposé de faire un effort supplémentaire, les clubs derrière toi devraient être un petit peu plus haut autour de 8 000 € ou 9 000 € par club. Notamment par le fait que c'est la dépense « éducateur » que l'on souhaite flécher plus particulièrement sur les clubs de R3 pour la structuration, pour qu'ils aient des cadres techniques qui soient de qualité parce que c'est un petit peu plus compliqué pour eux, etc.

Voici ce qui pourrait être les prémices de ce que l'on pourrait négocier avec ces institutions qui sont d'accord pour écouter parce qu'elles connaissent la réalité notamment de la Caraïbe et des petits pays du monde entier.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

Président, je te propose d'enchaîner avec la présentation très rapide du projet « Insert Foot ».
Président PEREAU.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

C'est une très belle transition parce que le Conseiller exécutif va pouvoir en parler parce qu'il a pris cette affaire avec nous pour nous aider. Insert foot, c'est quoi ? C'est un projet qui consiste sur 12 mois à recruter 14 jeunes martiniquais, footballeur ou footballeuse, dans une démarche d'insertion par le sport.

Contrat à durée déterminée sur 30 heures avec un plan de formation sur les 11 ou 12 mois (cursus de formation sur les métiers du sport ; CFF 1,2, 3, 4 ; BMF ; etc.). Perfectionnement sportif et accès à des parcours d'excellence parce que l'on va essayer de faire en sorte qu'ils puissent avoir des heures d'entraînement supplémentaires.

Il y a quelque chose qui n'est pas mis là c'est la remise en selle parce que les jeunes qui sont éligibles à ce dispositif, ce sont des jeunes que l'on appelle, jeunes NEET. Monsieur le Président de l'Eveil, tu connais cela bien. NEET c'est Not in employment, education or training. Ce sont des jeunes de 17 à 27 ans qui ne sont ni à l'école, ni en formation et qui ne travaillent pas. Pour faire simple. Une remise en selle avec un petit cursus de formation (français, une langue étrangère, mathématiques, etc). En plus de ces 30 heures qui sont à contrat à durée déterminée, on va proposer au club... parce que l'idée c'est quoi ? C'est plus que l'idée, c'est déjà en place cette affaire. Le projet est déposé sur la plateforme des fonds européens.

C'est quoi l'idée ? C'est d'avoir des clubs qui ont ces profils et qui vont, lorsque la publicité d'ouverture des postes va se faire, proposer en passant par le Pôle Emploi ou les missions locales, de faire postuler des jeunes qui sont dans leur équipe. On va veiller à ce qu'il y ait une répartition, j'allais dire homogène ou intelligente entre les différents clubs.

Quels secteurs ? C'est le secteur Nord Atlantique qui a été choisi pour commencer, pour diverses raisons que vous tous vous connaissez ici : les questions de fragilité. L'Étincelle c'est compliqué pour descendre à Sainte-Anne. C'est difficile. Il y a peu d'entreprises. Ils ne veulent pas.

C'est ce qui avait été proposé. Il y avait deux choix. Il y avait le choix centre parce que le centre présentait un certain nombre d'avantages, de facilités mais le grand nord atlantique, il y a peut-être plus de difficultés pour mettre en place mais il y a plus de besoins. C'est ce qui a été proposé et c'est ce qui est dans le dossier.

Qu'est-ce qui permet de financer cela ? C'est le fonds social européen (FSE) qui va financer à 100%, toute la dépense de fonctionnement. Mais c'est essentiellement du fonctionnement puisque ce sont les salaires, l'encadrement, les locations de salles éventuelles, etc. Nous avons un petit peu d'investissement mais nous allons le faire supporter par d'autres dispositifs.

Par exemple, il va falloir acheter un ordinateur pour chacun des gamins. On va chercher aussi le soutien des clubs, le soutien des collectivités communales. Par exemple, on est montés dans le grand nord dernièrement à la rencontre des clubs. Ce n'est pas pour faire de la politique. C'était à l'invitation de l'Océanic qui se réengage. On est montés. Ils nous ont très bien accueillis. On a profité pour rencontrer l'US Riveraine, l'Étoile. On n'a pas vu le RC Lorrain. Je ne sais pas s'ils ont reçu l'invitation. On arrive au Lorrain et on voit la salle COSPA. C'est exactement ce qu'il nous faut dans ce projet. Président, tu pourras nous soutenir pour demander au Maire de nous donner cela gratuitement ? Sé pa ba PEREAU, sé ba le football martiniquais, ba les jeunes du Lorrain et du grand Nord. On aura besoin de salles pour développer cela.

C'est 683 000 €. 100% financés par le FSE. Le projet est sur la plateforme. Il y a une démarche qui consiste à passer devant une commission préalable ensuite une commission technique et ensuite, comme c'est moins de 750 000 € c'est le Conseil exécutif qui prend la décision. On espère pouvoir lancer cette affaire en septembre puisque c'est sur 11 ou 12 mois pour que ce soit un peu sur la saison sportive. Dès que l'on aura des visibilité sur cette affaire, on va lancer tout le processus de recrutement en informant très bien les clubs. Je crois qu'il y a, de mémoire, 14 clubs qui sont identifiés du secteur.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

J'ai vu qu'il y a Madame la Représentante de la Samaritaine qui souhaite intervenir, Jocelyne HONORÉ.

Madame Jocelyne HONORÉ (*La Samaritaine*)

Bonjour. Juste une question. Concernant les 10€ par licence, est-ce que c'est N-1 ? Cela veut dire, est-ce que c'est la saison 2019-2020 ou est-ce la saison à venir 2020-2021 ?

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

A l'heure où nous parlons, Présidente, nous n'avons aucune information.

Monsieur

Si.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

C'est quelle saison ?

Monsieur

2019-2020.

Monsieur Jean-Claude VARRU (*Secrétaire Général*)

2019-2020. Excuse-moi. Pour votre information, ce dispositif figure directement dans l'application Footclub. Il faut que vous alliez dans l'application, cocher « oui, vous souhaitez être éligible au dispositif ».

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Il ne faut pas se tromper parce que le choix est définitif. Enfin, il y a des clubs qui s'étaient trompés, mais on a pu revenir dessus. Sur le dispositif Fédéral (les 10€) c'est déjà bon et sur le reste du dispositif, il faut finaliser cela le plus tôt possible. On vous a dit en toute transparence, que l'argent Forward Fifa est déjà là. L'OCPA n'est pas encore là. La CTM ce n'est pas encore là mais cela ne va pas tarder.

Je dois vous dire quelque chose d'intéressant aussi. La Ligue de Football dans toute sa composante, a une meilleure image aujourd'hui auprès des banques, parce qu'on est sorti du plan de redressement, parce qu'il y a des choses qui se font, il y a une image, il y a une confiance qui commence à revenir. D'ailleurs, 24 000 € du Crédit Agricole, tu n'aurais pas vu cela il y a quelques temps.

Le Trésorier peut le dire, l'argent du football est au Crédit mutuel, à la BRED et au Crédit agricole. La BRED, aujourd'hui, alors que ce n'était pas possible avant, autorise un découvert à hauteur de 50 000 €. Autre chose, on a, grâce à la Collectivité, des possibilités de prêt à taux zéro puisque nous sommes une entreprise employeuse et on peut imaginer que, même si certaines dotations ne sont pas encore arrivées, que l'on puisse construire une avance de trésorerie avec un organisme bancaire ou avec la Collectivité. Cela ne devrait pas retarder l'aide directe aux clubs, notamment pour pouvoir préparer la saison.

(Intervention hors micro – inaudible)

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Merci pour cette partie un peu financière. Avec plaisir, je passe la parole à Monsieur Louis BOUTRIN, Conseiller exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique qui continue à accompagner le sport martiniquais et plus singulièrement le football.

Monsieur Louis BOUTRIN (*Conseiller exécutif, Collectivité Territoriale de Martinique*)

Merci Président PEREAU. On va rester dans le domaine financier. Je tiens à saluer l'ensemble des présidents de clubs ici présents et avec une attention toute particulière aux résultats de la dernière saison, même si elle a été amputée. Il n'en demeure pas moins que nous avons un bon champion. Je vous demande donc puisque zot pa ka féy, man ké mandé zot féy, d'applaudir bien fort Madame Jocelyne HONORÉ qui est la première vice-Présidente de la Samaritaine, qui mérite an bèl lanmen pour la saison passée.

(Applaudissements)

J'ai entendu également la Commissaire aux Comptes dire que son papa était Président de la Samaritaine à l'époque. Avec beaucoup de pudeur, elle a dit que c'était les bourgeois – sé pa les bourgeois,

sété an lèspri ki ténì an foubòl-là. Marcel PUJAR konnèt sa byen, sété lèspri foyalaise ki ka piyé les clubs de commune. C'est l'histoire du sport et notamment du football martiniquais.

Je n'ai pas voulu intervenir dans vos travaux, ce matin, par respect, un principe de libre administration des associations sportives, des clubs et des Ligues. Pour autant, j'ai suivi avec intérêt et je vais me permettre, puisque j'ai été interpellé, de répondre à quelques questions qui ont été posées.

Ceci étant la CTM, vous pensez bien, a un intérêt tout particulier et nous suivons vos travaux. Cela ne pouvait pas être autrement quand on a un Président du Conseil Exécutif qui a été président du Racing Club de Rivière-Pilote pendant 27 années et nous savons ce que c'est, personnellement, pour avoir été effectivement depuis très jeune, dans le milieu sportif, même si j'ai été connu après en tant que vice-champion de France pendant trois années consécutives et en tant qu'athlète de haut niveau, mais pour autant, la chose du football m'a toujours intéressée.

Aujourd'hui, je dois dire que nous avons effectivement parcouru un sacré chemin, puisque le Président PEREAU l'a rappelé, en mars 2009, c'était -1,2 million d'euros. Mauvaise posture pour la Ligue de Football qui était plus connue et qui faisait la une des médias à cause justement de ce trou dont on parlait beaucoup, au lieu de parler de la qualité de notre football.

Aujourd'hui tout cela sa déyè nou. Ce que l'on peut dire c'est que la Ligue a une bonne santé financière. Cela a été souligné également : 213 418 € non pas de bénéfice mais d'excédent, Président. Cet excédent qui a été dégagé prouve qu'il y a une bonne gestion de l'argent public et effectivement de l'argent qui est généré autour du football.

La trésorerie est saine également : 219 840 €. Tout cela devrait effectivement remettre tout le monde en confiance et surtout nous amener, aujourd'hui, à être un peu plus solidaire du football, demander aux Martiniquais de venir soutenir notre jeunesse puisqu'il s'agit bien de phénomènes de société, malheureusement, cela a été dit, nos stades sont de plus en plus vides. Mais il va falloir que l'on puisse ramener les spectateurs. Mais cela ne fera pas le compte.

Monsieur VARRU, est-ce que cela ne vous dérangerait pas de mettre le tableau que je souhaiterais quand même commenter juste au niveau des subventions, puisqu'on voit que les subventions d'Etat diminuent énormément de 74%. Ce n'est pas rien. Yo ka ba foubòl matnikè 24 000 €. Sé byen sa zot ka wè ? Man pa sav si mwen ka twonpé kó mwen. DDJS, saison 2019 : 24 000 €.

Dans le même temps, cela ne vous a pas échappé que la CTM a fait un effort considérable : +145% puisque nous sommes passés pour la saison 2017-2018 à 104 000 € à 255 000 €. Mais notre drame c'est que chaque fois que la Sélection de la Martinique aura de bons résultats et on espère qu'elle aura encore de bons résultats, cela coûte cher à la CTM et cela nous appauvrit quelque peu.

Mais fort heureusement, nous avons décidé d'accompagner le Président et d'accompagner la Ligue dans ses démarches pour l'adhésion à la FIFA. Regardez à ce jour, la FIFA c'est 297 580 € mais on peut obtenir un peu plus encore, ce qui nous permettrait d'accéder aux ressources financières des différents programmes de la FIFA et c'est pour cela que nous nous sommes investis.

Suite à la demande de la Ligue, en août 2019, dès que l'on a reçu le courrier du Président PEREAU, on a constitué un groupe de travail, nous nous sommes retroussés les manches avec mon confrère Bernard SOLITUDE et le responsable des affaires juridiques de la CTM et nous avons, au sein de ce groupe, sorti des propositions. Ces propositions ont atterri devant l'assemblée de Martinique qui a pris une délibération. Je ne sais pas si vous aviez suivi ce débat très riche sur l'adhésion de la Ligue de football à la FIFA puisque sur le fondement des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L.7252-1, nous avons pu prendre une délibération que nous avons envoyée directement au Premier Ministre. Rien ne s'oppose aujourd'hui et fòk zot répété sa, chak fwa yo ka palé pawol inital, zot ka di yo non, rien ne s'oppose actuellement, de par les statuts de la FIFA, à ce que la Martinique puisse adhérer à la FIFA. Les Polynésiens l'ont fait depuis 1990. Les Calédoniens l'ont fait depuis 2004, de mémoire. Mais nous, nou ka alé anlé mèm statu-a. C'est l'article 11-6 des statuts de la FIFA qui nous permettent en tant que Région d'adhérer à la

FIFA à condition d'avoir l'autorisation de la Fédération Française de Football. Or, rien dans le Code du sport ne s'oppose à ce que l'on puisse aujourd'hui adhérer à la FIFA. Toutes les conditions sont réunies.

Il s'agit d'une question de volonté politique. Il faut le répéter. Il s'agit de volonté politique pour que l'on puisse effectivement obtenir cet avis favorable de la Fédération Française de Football. C'est pour cela que nous avons interpellé le Premier Ministre. Ceci étant, ce sont des ressources supplémentaires qui viendront s'ajouter à la subvention d'action que l'on donne chaque année de 110 000 € à la Ligue avec des aides aux structures de préformation, 18 000€ par an également avec l'accompagnement, je vous l'ai dit tout à l'heure, des sélections. Pas seulement de la Sélection parce que l'on voit toujours la Gold Cup mais le Président le sait, chaque fois que nous sommes interpellés pour accompagner les sélections de jeunes dans la Caraïbe - et cela coûte excessivement cher - nous participons également.

Les aides directes aux associations. Chaque semaine nous avons un Conseil exécutif et nous prenons des arrêtés délibérés mèn pèsonn ba okouran piské sa pa médyatizé, mèn chak simenn, nou ka ba lé klib dirèktman des subventions pour leur programme d'action ou pour des aides exceptionnelles quand effectivement il y a des difficultés.

Je terminerai par le parrainage que l'on fait, pas seulement de la Coupe de la Martinique, puisqu'il y a des dotations dès le premier tour pour les clubs, là aussi, mais à travers le tournoi Yvon LUTBERT puisque là encore nous accompagnons et nous essayons d'accompagner financièrement les différentes associations.

Vous avez bien compris et je vais répondre pour terminer au Président DEFREL du RC Lorrain, que nous avons une participation et nous n'avons pas à rougir par rapport à ce qui est fait par ailleurs pour le football. Nous aidons, nous accompagnons, nous ferons en sorte que vous puissiez obtenir des subventions plus conséquentes, ce qui nous permettrait de diminuer notre part pour le football mais de le transposer vers d'autres activités, d'autres disciplines sportives.

Mais la question qui a été soulevée par le Président DEFREL est essentielle. C'est la question du statut du dirigeant sportif et la question du bénévolat. Il y a une étude récente qui date de 2018, toute récente, du Centre du Droit de l'économie de Limoges pour le compte du Comité national olympique français (CNOSF) sur le poids du sport dans l'économie française. C'est pratiquement 11 milliards d'euros. Sur ces 11 milliards d'euros, il y a 5,6 milliards d'euros, une estimation qui a été faite, sur l'apport du bénévolat. Dépi nèvé é dimi, zot là, gadé lè kilé, sa ka fè pratikman sentjè é dimi tan. Si ou ka milipliye sa par le prix horaire d'un SMIC, ou ké gadé si fòk té péyé chak dirijan konben lajan sa té kèy fé, ayen ké pou réyinyon tala.

C'est sur la base de ce que je viens de dire qu'il y a une grande étude qui a été faite à une grande échelle et yo ka gadé le poids du bénévolat, c'est considérable. C'est peut-être paradoxalement, à cause de ce poids financier que l'état français ka ézité rikonnèt an statut du dirigeant sportif parce que là également man di zot sé 5,6 milliards d'euros. Fòk léta trouvé lajan tala.

Ce d'autant que nous avons vu tout à l'heure que l'Etat se désengage de plus en plus et ce sera avec les Agences nationales pour le sport qui est une chose tout à fait effective puisqu'on parle même de disparition du Ministère des sports au profit justement de ces Agences nationales du sport. Ministère la pa disparèt piské lors des derniers remaniements ki fèt ou ni an Secrétaire d'Etat aux Sports même si, en queue de peloton, pour garder la métaphore du sport, ce qui veut dire que malgré le poids que l'on vient de voir, dans l'économie de la France, malgré cette circulation d'argent et surtout l'enjeu sociétal pour la jeunesse, le sport est très peu considéré. On a rattaché à un énième ministère rattaché au Ministère de l'Education Nationale. Mi adan sitiyaasyon nou yé mèn pour autant c'est ensemble et solidairement ké nou kèy fè sport matinikè et singulièrement foubòl matinikè vansé. Mèsi an pil, mèsi an chay.

(Applaudissements)

Monsieur Samuel PEREAU *(Président)*

Merci Monsieur BOUTRIN de ces paroles encourageantes. Jean-Claude VARRU a dû partir parce qu'il travaille. Son patron aurait pu lui donner une petite dérogation *(rires)*.

Monsieur Louis BOUTRIN (*Conseiller exécutif – Collectivité Territoriale de Martinique*)

Je n'ai pas regardé ma montre quand il est parti mais c'est vrai qu'on a une manifestation. C'est le Festival Martinique Merveille du Monde et je vous invite tous à 18 heures. Il y a un concert parce que nos artistes qui étaient confinés n'ont pas travaillé, ils n'ont pas eu de recettes. On essaie d'organiser des manifestations aux quatre coins de l'île pour à la fois occuper les enfants et les adultes également paské nou pé pa pran aviyon, nou pé pa alé piès koté mais surtout de manière à être solidaire des artistes parce que cela ne coûte pas cher. C'est 15 €. Cela se passe ce soir, au Château Dubuc à Trinité, key ni KALI, key ni Max TELEPHE, CABRIMOL. Sé jénérasyon zot. Si zot pé vini ba lé artis an pal, vini. Man pwofité ou tann mwen la perche. En bon sportif, man pran pèch-là. Mèsi an pil.

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Pour ceux qui ne le savaient pas, Jean-Claude VARRU est un collaborateur du Parc Naturel Régional.

Juste une information. Il ne faut surtout pas que j'oublie. Le Docteur BATPE accepte, à ma demande, de mettre en place des visites d'aptitudes ophtalmologiques à son cabinet. Cela commence dès ce mardi 14 juillet. Il accepte de venir à partir de 10 heures jusqu'à 13 heures ou 14 heures, pour voir en visite d'aptitude des arbitres.

Vous savez que c'est le renouvellement. A moins de 40 ans, c'est tous les trois ans. Il en faut une quinzaine. Je crois qu'il y a déjà l'Emulation qui m'a dit qu'il avait du monde. Il faudrait que l'on puisse régler cela au plus tard lundi matin. Vérifiez cela. Si vous avez le nom, le prénom de l'arbitre, son numéro de téléphone, vous nous envoyez cela. Soit vous passez par Jean-Claude VARRU, soit directement par moi-même, parce que je dois envoyer à Paul-Emile BAPTE, la liste des gens qui viendront à partir de 10 heures, mardi 14 juillet au Boulevard Général de Gaulle. J'ai oublié son adresse. Il vient le 14 juillet pour commencer. A priori, tous les mardis, on devrait pouvoir lui envoyer une dizaine d'arbitres pour pouvoir épurer le besoin.

Pourquoi il a accepté de faire cela ? On avait imaginé, avec toute la difficulté qu'il y a pour faire les visites d'aptitude d'arbitres, faire venir un docteur ophtalmo à la retraite parce que l'on a un contact. Il y a un médecin qui est au comité de la Ligue du football amateur, Vincent NOLORGUES, avec qui nous avons de très bonnes relations. Il nous a dit, si vous voulez je vous trouve un ophtalmo à la retraite, vous lui payez une semaine de vacances et l'autre semaine, il vient faire la totalité des visites pour vous. Epi lé man di BAPTE sa. BAPTE di : « Mè non, man pé pa kité zot fé sa, mèm si man fatidjé, man ka vini tous les mardis de 10 heures à 14 heures pour voir 10 à 15 arbitres ». Il faut que l'on profite de cela. La cerise sur le gâteau, c'est que ce n'est pas gratuit, cela a toujours un coût, mais c'est financé par les fonds.

Merci à tous et à toutes.

(Intervention hors micro inaudible)

Monsieur Samuel PEREAU (*Président*)

Mais il est arrivé en retard.

Monsieur le Président du Racing Club de Rivière-Pilote, Madame Maguy NATTES va vous remettre – tu préfères que ce soit Madame NATTES que moi – la Coupe de Champion de la Martinique saison 2019-2020. Racing Club de Rivière-Pilote, Champion de la Martinique féminin.

(Applaudissements)

L'ordre du jour est épuisé.

Le Président lève la séance. Il est 13 heures 00.